DS
219
.B4 M3

1. EYRIES,

14624
3 vol

LES
BÉDOUINS.

Coupable sous la protection d'une femme.

LES BÉDOUINS,

OU

ARABES DU DÉSERT.

OUVRAGE PUBLIÉ D'APRÈS LES NOTES INÉDITES DE DOM RAPHAEL, SUR LES MŒURS, USAGES, LOIS, COUTUMES CIVILES ET RELIGIEUSES DE CES PEUPLES;

PAR F. J. MAYEUX;

Et orné de 24 figures dessinées par F. Massard.

TOME SECOND.

PARIS,

FERRA JEUNE, LIBRAIRE,
rue des Grands-Augustins, n° 23.

1816.

DS219
.B4M3

1836F.1
12Aug47

6
Copy

LES BÉDOUINS.

SECONDE PARTIE.

Mœurs et usages ; lois , gouvernement ; croyance et pratiques religieuses.

La nature , inexplicable en ses jeux, n'a point répandu dans les goûts, les besoins, les passions des *Bédouins*, le disparate qu'on y rencontre chez les individus de toute nation civilisée, ou du moins échappée à demi de la barbarie. Ainsi la peinture des vices d'un seul *Arabe*, le récit de ses vertus, font connaître sa tribu entière et quelquefois toutes

les tribus d'une même province : c'est que l'éducation privée, inconnue aux *Bédouins*, n'ajoute ni ne retranche rien à leur naturel ; c'est qu'elle ne montre point à l'un, sous l'apparence d'un défaut, ce que par elle l'autre envisage comme une qualité ; c'est que l'opinion du bien et du mal, irrévocablement fixée; l'exemple non d'un père, non d'un petit nombre d'hommes, mais de tout ce qui entoure la jeunesse ; c'est qu'enfin l'absence des dons de la pensée font des fils ce qu'ont été les aïeux, ce que les siècles verront être leur postérité. L'éloignement où ces peuples se tiennent des autres hommes, leur peu de commerce avec eux, ou l'aversion qui les en sépare tout-à-fait, contri-

buent beaucoup aussi, sans doute, à conserver les mœurs nationales dans leur intégrité. C'est encore pour cela, ce me semble, que, comme les qualités d'un individu sont celles de sa tribu entière, les tribus affiliées les unes aux autres conservent entre elles, aux exceptions près indiquées en leur lieu, les mêmes rapports de mœurs, d'usages et de caractère. Nous partirons de ce principe pour exposer, dans l'esquisse d'un tableau général, les traits caractéristiques des *Bédouins;* renvoyant à l'indication particulière des tribus pour connaître quel mérite personnel peut distinguer celle-ci de celle-là que ses excès signalent.

L'*Arabe*, assemblage singulier de

vertus et de vices, semble toujours en contradiction avec lui-même : ainsi vous le voyez tour à tour signaler une avarice sordide et faire preuve d'une générosité sans bornes; souvent humain, il commet par fois sans scrupule des cruautés presque inouies; hospitalier, il accueille le voyageur qui se présente, et dépouille le voyageur qu'il rencontre; il est vindicatif et clément; d'une probité admirable avec les siens, avec l'étranger, sans honneur, sans délicatesse et sans foi; il est brave et n'attache point de honte à la fuite; sans cesse la paresse combat en lui les élans de son activité; jamais homme ne se montra plus religieux observateur de sa parole, et jamais bouche ne se souilla

Arabe abordant un voyageur.

d'un parjure aussi facilement que la sienne; cependant il compte des vertus sans tache, comme il a des vices qu'aucune compensation ne rachète. Les développemens qui suivent éclaireront d'une vive lumière la singularité de ces contrastes.

Conduite envers les Voyageurs.

Lorsqu'un *Bédouin* découvre un voyageur dans le Désert, il accourt; et du plus loin qu'il peut se faire entendre, lui commande de s'arrêter : il le joint; lui appuie sa lance sur la poitrine : « Dépouille-toi, dit-il, ou je te tue. » Si vous obéissez, soyez sans crainte pour vos jours; mais la moindre apparence de rebellion est un arrêt de mort; il faut périr ou

qu'il succombe ; et votre triomphe même ne sert qu'à vous perdre sans ressource. Le parti le plus sage est donc de céder à la nécessité. L'*Arabe* alors prend vos vêtemens, vos bagages, votre monture, et, vous souhaitant la paix de Dieu, vous laisse, nu comme la main, libre d'aller où bon vous semble : si vous ignorez votre chemin, il vous l'enseigne avec complaisance.

Quelquefois celui-là même qui vous a dépouillé vous emmène dans son habitation, vous traite en ami, vous restitue une partie de son vol, et dépense en votre honneur beaucoup plus qu'il ne vous a pris. Néanmoins cette générosité, d'un genre tout-à-fait original, n'est point aussi commune qu'est grand le danger de cuire

dans le Désert par l'ardeur du soleil frappant à nu.

Mais l'étranger qui arrive chez les *Bédouins* n'a rien à craindre de leur part. On l'accueille, on l'invite : heureux l'hôte qu'il se choisit; bénie la tente qui lui sert d'asile. Cependant quelques tribus, célèbres par leur esprit de rapine, sans s'écarter des principes inviolables de l'hospitalité, en usent avec les voyageurs qui les visitent, d'une manière tout-à-fait curieuse, fort plaisante surtout, excepté pour quiconque la connaît par expérience.

Vous arrivez dans une de ces tribus; vous êtes reçu comme partout ailleurs, mieux même s'il est possible, car rien n'est plus affectueux que

l'amitié feinte. On vous fait descendre de cheval; on abreuve l'animal; on le nourrit; on en prend les mêmes soins que de vous. Tous les gens de la tribu viennent vous saluer à la file : à les entendre, vous êtes plus que leur ami; vous êtes leur allié, leur frère; ce sont des félicitations interminables dont on accable votre hôte; des sermens, des protestations de service et de foi dont on vous fatigue. Bientôt on immole la bête qui doit fournir au repas de cérémonie, et vous voilà le convive par excellence. Demeurez une, deux, trois, quatre fois vingt-quatre heures ou davantage, ce sont un, deux, trois, quatre jours ou plus de fête publique. Enfin le départ est fixé; l'instant

arrive; vous êtes prêt; vous prenez congé de votre hôte; vous allez le quitter.... Doucement : avant que de se séparer de vous il lui reste un mot à vous dire; il prend la parole et s'énonce en ces termes : « Mon frère, « tu pars, tu vas traverser les dé- « serts, tu vas tomber sans doute « entre les mains d'*Arabes* malfai- « sans, tu seras dépouillé par eux : « écoute, c'est un malheur que nous « voulons prévenir. Permets donc « que nous prenions le bagage qu'ils « t'enlèveraient : nous t'avons reçu ; « nous t'avons nourri, logé, honoré ; « n'est-il pas juste que ton bien soit « notre récompense plutôt que la « proie de gens qui n'ont rien fait « pour toi ? » Sur cela on vous vole,

on vous dépouille, et vous êtes congédié tout nu sous la sauve-garde de Dieu.

Il faut remarquer que c'est toujours hors de la tente qu'on vous traite de la sorte, parce que dedans ce serait violer l'hospitalité; et que, pouvant recourir à la protection de quelque femme, vous les mettriez dans l'impuissance de faire leur coup. On doit encore apprécier la politesse avec laquelle ces *Arabes* détroussent les gens ; car il en est d'autres moins délicats sur la cérémonie, qui, laissant partir l'étranger, le suivent, le joignent à quelque distance, le dévalisent de leurs mains hospitalières, ou l'envoient voler par leurs amis.

Le pauvre est plus heureux : tan-

dis qu'un *Bédouin* sans pitié dépouille le voyageur opulent ou le laisse périr de soif dans les sables du Désert s'il se croit trop faible pour l'attaquer, et qu'il ne puisse pas lui vendre au poids de l'or l'eau des sources qu'il connaît seul et qu'il cache à dessein, celui-là dont la misère ne tente personne, est fraternellement accueilli; on le nourrit, on le loge, on le pourvoit de tout ce qui lui manque; et de peur d'insulte, on le reconduit souvent jusqu'à sa tribu, s'il est *Arabe* lui-même, ou jusqu'à la première habitation, s'il est étranger.

Quelques tribus, célèbres par la droiture de leur conduite, en usent de la sorte envers toute espèce de voyageurs qu'elles rencontrent.

Les marchands qui font le commerce avec les tribus ne courent aucun risque de leur part; car étant connus dans le Désert, ils le parcourent sous la protection de ses habitans, et trouveraient au besoin un défenseur dans chacun d'eux : sans cela personne ne leur porterait les objets qui leur manquent, et leurs vols, faute de débouchés, demeureraient perdus entre leurs mains.

Guides et Otages.

Beaucoup d'*Orientaux* et d'*Européens*, dans l'impossibilité reconnue de franchir impunément le Désert sans guides qui le connaissent et qui mettent le voyageur à couvert de toute insulte, s'adressent, pour en

avoir un à quelque personnage important d'une cité limitrophe. Avec des protections et de petits présens, cette faveur s'obtient sans peine. Or les guides sont toujours des *Arabes* fournis par les tribus qui se louent pour le transport des marchandises, d'une ville, d'une province ou d'une contrée à l'autre.

Votre protecteur ayant mandé un chef de tribu, arrête avec lui les conventions préliminaires, c'est-à-dire qu'ils déterminent ensemble le salaire des guides, le nombre des bêtes de somme, leur loyer selon la quantité de votre bagage et la longueur du chemin : après cela l'*Arabe* fournit un ôtage, et vous partez ; mais pour être moins dangereux, le voyage

n'est cependant point sans de grands périls.

Nombre de voyageurs ont été volés par les guides mêmes qui devaient les protéger, d'autres assassinés. Entre les fréquens exemples qu'on en a, je choisirai deux catastrophes arrivées au tems où j'habitais le *Caire*, et connues de toute la population de cette ville.

Un pauvre abbé romain, bon homme au fond, mais souvent dupe de ses fantaisies, et dont le timbre était tant soit peu fêlé, amené dans la capitale de l'Egypte par je ne sais quel hasard, se mit en tête un beau jour de porter le flambeau de la foi catholique dans le fond de l'Abyssinie.

Des connaissances médicales assez étendues lui avaient ouvert l'entrée des premières maisons chrétiennes, et il employa le crédit dont elles jouissaient pour se faire donner un guide. Le consul-général d'Autriche, auquel surtout il se recommanda, eut le malheur de servir trop efficacement ses desseins.

Brahim el-Gauhary [a]), intendant-

---

a) *Brahim*, *Ibrahim* ou *Abrahim*. C'est ainsi qu'on prononce en arabe le nom du *saint patriarche*, dont les Français ont fait *Abraham*, les Italiens *Abramo*, les Anglais *Abram*, etc., etc., etc. *Ibrahim el-Gauhary* était *Copte Jacobite*.

Son frère *Guirguess* (c'est à-dire *Georges*) *el-Gauhary* remplit les mêmes fonc-

général d'Egypte, et le bras droit des deux *Beys* souverains, *Brahim* et *Mourad*, se trouvait alors au *Caire*. Ce fut à lui que le consul s'adressa. Celui-ci mande donc le chef de celle des tribus en qui l'on pouvait se fier davantage. Il règle avec lui, comme nous avons dit plus haut que c'était la coutume, le prix du transport et de l'escorte; reçoit l'ôtage, ajoutant à l'exhortation de probité qu'il fait au *Bédouin* pour son propre compte, que lev oyageur était recommandé par les deux *beys Brahim* et *Mourad*, et en quelque sorte sous leur

---

tions sous le gouvernement français provisoire durant l'expédition d'Egypte. (*Note de l'éditeur.*)

protection immédiate. A tout cela, l'autre répondit par des promesses fastueuses, par des sermens multipliés, par de nombreux *tacto pectore*. Cet usage oriental a toute la force de la *parole d'honneur la plus sacrée des Français* [a]).

Enfin le missionnaire au comble de ses vœux part, son *bréviaire* en main, monté sur un léger dromadaire et précédé de son guide, sans

---

a) *Nota benè. Don Raphaël* a entendu par ces mots que le *tacto pectore* des *Arabes* n'avait pas plus de force que la *parole d'honneur la plus sacrée des Français* qui n'ont ni *parole* ni *honneur*. Il sait très-bien que la simple *parole d'honneur* des honnêtes gens est toujours *sacrée*, en *France* aussi-bien qu'en *Egypte*. (*Note de l'éditeur.*)

autre cortége ; car tout son bagage, enfermé dans une petite besace, se réduisait à un second habit, quelques chemises, deux mouchoirs ; garderobe modeste et digne d'un apôtre de la foi : mais il emportait un petit sac plein de pièces d'or ; c'était la mort qu'il emportait pendue à son côté. Pernicieux métal, quand cesseras-tu de préparer nos misères !

Déjà le *Caire* avait fui depuis long-tems derrière les deux voyageurs ; déjà la Haute-Egypte était traversée sans qu'aucun accident eût contrarié leur marche ; déjà l'exalté missionnaire, rapprochant les jours et les siècles, opérait en idée la conversion des *Ethiopiens*, et contemplait sa gloire dans l'avenir ; déjà

enfin le *Bédouin* méditait son coup lorsqu'ils entrèrent dans le désert montueux de *Sonnar* : il fallait le franchir, et ils s'y enfoncèrent.

Un soir que, fatigué d'une marche pénible, le prêtre étant descendu de son dromadaire, s'était profondément endormi, son conducteur l'éveille en sursaut : « Ami, dit-il d'un air agité, « écoute, voici tout près une troupe « d'*Arabes* qui accourt; elle va fon- « dre sur nous; c'en est fait, nous « périssons l'un et l'autre; mais tu es « un dépôt sacré confié à ma garde; « je ne souffrirai point qu'une vile « canaille trempe ses mains dans ton « sang; je dois plutôt te tuer moi- « même. Va, précède-moi dans la « mort; tu es prêtre, tu intercéderas

« pour moi près du Dieu puissant; tu « m'ouvriras la voie du Paradis. » A ces mots il le poignarde, et rapporte au *Caire* les fruits de son crime. Interrogé sur le sort du missionnaire, il répondit qu'une bande d'*Arabes* ennemis l'avait assassiné : « Moi-« même, ajouta-t-il, j'aurais péri « sans la rapidité de ma fuite; sur « ma foi, mon salut tient du mi-« racle. »

On pressentit la vérité; cependant le forfait demeura long-tems ignoré faute de témoins, conséquemment impuni. Un éternel oubli devait l'ensevelir : qui croirait-on qui le divulgua? Celui-là même qui avait le plus grand intérêt de le cacher : son propre auteur. Lorsqu'à l'approche

de l'armée française, l'émigration des *Mamelouk* eut laissé le *Caire* sans gouvernement et sans gouvernans, l'*Arabe* poussa l'impudence jusqu'à se vanter d'un si brillant exploit.

La cause de la mort du pauvre abbé, alléguée par son conducteur, est toujours celle que les *Bédouins* vous donnent en pareil cas, quand ils n'en ont point pour se disculper de plus spécieuse à conter. « Telle tribu, disent-ils, avec laquelle nous sommes en guerre, nous a tendu des embûches sur la route : surpris, et ne pouvant résister au nombre, nous avons fui ; car comment un homme seul pouvait-il faire tête à une multude d'assaillans ? » L'impossibilité de

réfuter ces mensonges encourage l'effronterie des *Bédouins* conducteurs; et leur perversité, que l'exemple des châtimens n'effraie jamais, triomphe journellement de toutes les précautions prises contre elle par les voyageurs.

Il est cependant des *Arabes* fidèles et sûrs qui conduisent les passagers sans attenter jamais ni à leurs biens ni à leur vie; mais ils sont rares, très-rares même : le plus grand nombre, espèce mixte qui participe des méchans et des bons, dépouille seulement, et content d'un tel butin, abandonne le voyageur à la volonté de Dieu.

Mais ceux-ci, contre qui le voyageur dépouillé déposerait d'une ma-

nière victorieuse, ne le volent jamais eux-mêmes; ils donnent le mot à leur monde, se font attendre au passage et toujours, en semblable occurrence, on feint de part et d'autre une vive inimitié, on fait mine d'attaquer et de se défendre; mais vous pensez bien qu'il n'y a jamais de sang répandu. Le second exemple promis de la fidélité bédouine est de ce genre, et d'autant plus curieux qu'il se rattache à une époque célèbre, celle de l'invasion de l'Egypte par les *Français*.

A la première nouvelle de la prise d'*Alexandrie* et de la marche des vainqueurs sur le *Caire*, la terreur s'était emparée des habitans de cette ville populeuse. Sans aucune idée de

la discipline européenne, on préjugea mal ; on calcula les maux à attendre par les excès des troupes otomanes ; on se crut la proie des barbares, et chacun estima tout perdu. Dans cette épouvante générale, quelques riches négocians turcs et chrétiens songèrent d'abord à la fuite ; et regardant la Syrie comme un asile où leur vie serait en sûreté, résolurent de s'y retirer de compagnie. Ils se munirent donc du plus d'argent qu'ils purent en ramasser, et s'éloignèrent de leur patrie.

Un *Cheik arabe* qu'ils connaissaient depuis long-tems, leur avait fourni un guide, des dromadaires et du monde pour les conduire. Il était leur meilleur ami, du moins à l'en

croire ; eh ! qui n'eût pas tombé dans le piége de ses protestations de bienveillance, de ses sermens de fidélité ! Les fugitifs y furens pris, et devaient l'être.

Après une marche de vingt-quatre heures, une troupe d'*Arabes* apostés tombe sur eux à l'improviste. Leur escorte, trop faible pour les défendre, feint de vouloir combattre, cède à la force, fuit, et les laisse dépouiller. Ils revinrent au *Caire* trois jours après, tout nus et demi-morts de fatigue, de faim, de soif et de chaleur. Leurs plaintes contre le *Cheik* eurent l'effet accoutumé : l'on imputa la déconvenue aux embûches d'une tribu ennemie ; et les négocians, guéris de l'envie de fuir les

Français, en furent pour leurs souffrances et leur argent.

Il n'est personne en Egypte ou en Syrie, qui n'ait mille exemples pareils à citer. C'est assez de deux pour peindre la foi des *Arabes* conducteurs, sauf quelques exceptions.

Çaravanes marchandes.

Dans l'Orient où le roulage est inconnu, peut-être parce que la nature des lieux y fait obstacle, tous les transports se font à dos de bêtes de somme. Or, lorsqu'un désert coupe la communication entre deux contrées, ce n'est qu'avec l'assistance des *Bédouins* qu'on peut le traverser. On leur loue des chameaux, des conducteurs ou de simples guides, et la

caravane se met en route sous la responsabilité du chef qui les a fournis. L'intérêt qu'ils ont de conserver cet emploi lucratif met un frein à leur brigandage; mais ne pouvant dépouiller le marchand à force ouverte, ils lui dérobent toujours quelque chose sans éclat.

Lorsque le trajet n'est point de long cours, on charge les marchandises sur des mulets loués dans la ville même d'où l'on part, et l'on ne prend qu'un ou plusieurs *Bédouins* pour servir de guides [a]). Ils doivent être des principales tribus amies du désert à traverser, et avoir leur chef ou quelques principaux personnages

---

a) On les nomme *Ghafyr*, en arabe.

d'entre eux établis dans la ville pour servir d'ôtages au besoin. Ces guides marchent en tête de la caravane à côté du chef des muletiers [a]), dirigent la marche, règlent les stations, servent de sauf-conduit, et doivent remplir les mêmes fonctions au retour. Outre leur salaire, les marchands paient encore un droit de passage aux *Arabes* puissans dont ils traversent le territoire.

Les grands voyages ne peuvent être entrepris avec des mules : dans ce cas on loue dans une tribu adonnée au transport des marchandises [b]), des chameaux de charge et des chameaux

---

a) Nommée *El-Makary*.

b) Voyez dans la première partie les tribus qui font ce métier.

pour monture. Il y a un conducteur par certain nombre de chameaux et un chamelier en chef appelé *haggâne*, qui marche à la tête de toute la caravane, la dirige, et exerce une autorité absolue sur tous les *Arabes* qui s'y trouvent.

C'est une chose vraiment curieuse que de voir défiler un à un, les chameaux d'une forte caravane : ils ne vont jamais autrement, et sont attachés à la queue les uns des autres. Le chef de file s'avance immédiatement derrière le *haggân*, ou monté par un chamelier, ou attaché lui-même à la monture de ce *haggân* [a]).

Les *Arabes* qui connaissent l'avan-

---

a) *El-Haguyn.*

tage et les incommodités des lieux, règlent seuls la longueur des marches et choisissent les stations. Ils ne déchargent presque jamais leurs chameaux, habitués à dormir sous les fardeaux les plus pesans. Ces *Bédouins* ont cependant une manière de charger leurs bêtes très-facile et fort expéditive : ils suspendent les balles, garnies chacune de deux fortes anses, à des crochets de bois que la selle présente de l'un et de l'autre côtés. On n'oublîra point que les chameaux, dressés à cet effet, se mettent sur les genoux pour recevoir leur charge. Lorsqu'ils passent la nuit sans la quitter, c'est toujours dans cette attitude ; ils y reposent et sommeillent sans inconvénient.

Bedouin chargeant son Chameau.

Jamais, ou presque jamais, une caravane ne traverse le Désert sans éprouver des pertes plus ou moins considérables de la part des chameliers bédouins, qui volent ou aident d'autres *Arabes* à voler les marchandises durant la nuit. Il est vrai qu'arrivés à destination, les marchands lésés les attaquent en justice ; mais cette justice même est le principe de leur friponnerie qu'elle encourage ; car après bien des débats, le coupable, s'il est connu, ou son chef dans le cas contraire, en sont quittes en payant un tiers de l'estimation du vol ; et lorsqu'on les taxe au remboursement de la moitié, c'est un acte de riguenr extrêmement rare.

De toutes les marchandises, le café

est celle qu'ils s'approprient de préférence, parce qu'elle leur offre de grandes facilités. Ils en prennent une certaine quantité par balle, y substituent du sable mouillé; et le propriétaire, qui ne s'aperçoit souvent point à tems de la supercherie, n'a plus droit de se plaindre en la découvrant par la suite, et perd tout [a]).

Cependant heureuse la caravane qui en est quitte à ce prix! car si par malheur elle rencontre, chemin faisant, un parti d'*Arabes* ennemis de la tribu conductrice, ou soi-disant tels, elle sera totalement pillée. Ce désastre toujours à craindre, mais en général assez rare, menace sur-

---

a) Voy. *Niebh*, t. 1, p. 116, *de la Gomme*.

tout les petites caravanes, incapables de résistance.

Des Européens mal instruits s'écrîront peut-être qu'il n'y aurait, pour ramener les *Bédouins* aux principes d'une droiture qu'ils outragent si impunément, qu'à les effrayer par des exemples terribles. En effet, on peut mettre à mort le premier coupable qu'on saisira; on peut faire retomber sur le chef, la vengeance des fautes commises par ses sujets et par lui-même autorisées; mais osez après cela mettre le pied dans le Désert! ce ne sera point une tribu que vous aurez à combattre; c'en seront des milliers qui feront cause commune contre vous avec celle dont vous aurez châtié

corporellement un seul individu, et qui vous fermeront le passage. De bonnes troupes à la vérité pourraient disperser ces *Arabes;* mais pourront-elles les atteindre? Acclimatés entre un ciel brûlant et un sol de feu, endurcis aux privations de tout genre, en possession des fontaines qu'ils connaissent seuls, parce qu'ils les cachent avec soin, ils vivent où tout autre doit nécessairement périr, et triompheront toujours ainsi sans combattre. Persuadés de ces vérités, les successeurs de *Mahomet* ont dû, dès les premiers siècles de l'*hégire*, faire plier leur orgueil sous le poids de la nécessité, et pour obtenir le passage des deux caravanes religieuses qui se rendent annuellement

à *Médine* et à la *Mecque*, se reconnaître tributaires des *Bédouins* qu'il leur était impossible de réduire par la force, et qu'ils ne pouvaient point essayer de comprimer sans exposer les pélerins à perdre leurs biens et la vie même au milieu du Désert.

Caravanes religieuses.

Quoique l'accroissement de la secte des *Oahabis* vienne d'interrompre depuis peu ces saints pélerinages musulmans, plusieurs particularités qui les concernent sont si propres à faire connaître les mœurs arabes, que je ne puis les supprimer. On verra surtout par l'exposé succinct des désastres des dernières caravanes, com-

bien était justement fondée la crainte qu'on eut toujours des *Bédouins*.

Toute personne instruite des dogmes de la religion musulmane sait qu'un des premiers devoirs qu'elle impose est le pélerinage de *Médine* et de la *Mecque*. Il n'est pas un *vrai-croyant* qui ne doive le faire au moins une fois en sa vie: c'est une indulgence pleinière pour les péchés passés, présens et futurs. Cependant des cas graves en dispensent; et l'on peut aussi envoyer une autre personne en sa place; mais l'homme qui s'est acquitté sept fois en personne de cet acte de piété, passe aux yeux de ses coreligionnaires pour le plus saint personnage du monde, le plus juste et le plus parfait.

Dans l'impossibilité reconnue de se rendre isolément des différentes parties du monde où l'islamisme est professé, vers les villes saintes, on a institué deux grandes caravanes dont les rendez-vous étaient le *Caire* et *Damas*. Le *bacha* de cette dernière ville était mis à la tête de la caravane qui en partait, et celle du *Caire* avait pour chef un *bey* élu quelque peu d'avance à cet effet. L'un et l'autre portaient le titre de *Princes de la Caravane*. Ils se fesaient escorter par des troupes; mais je ne crois point qu'elles se soient jamais élevées à plus de quatre ou cinq cents hommes : ils en ont eu souvent beaucoup moins.

La véritable escorte de la caravane se composait de *Bédouins*

salariés pour la défendre en cas d'insulte.

J'ai parlé des *Arabes* qui transportaient le bagage de ces deux caravanes. Obligés, par des conventions formelles, de fournir aux *Princes de la Caravane* autant de chameaux qu'ils en mettaient en réquisition, ils en louaient encore séparément aux pélerins, et touchaient sans retard le montant des marchés conclus.

L'espèce de tribut payé par chaque caravane s'élevait à six ou sept cents bourses. Cette somme, fournie par le gouvernement et fixée depuis l'origine des pélerinages, était partagée entre les princes régnans des principales tribus, les membres des familles dépossédées d'anciens chefs, et

quelques chefs en sous-ordre, conformément aux droits de chacun, consignés dans deux registres qui demeuraient, l'un pour la caravane de *Damas*, entre les mains du *Bacha* de cette ville, l'autre pour la caravane du *Caire*, à la garde des *beys* d'Egypte.

Le prince de chaque caravane devait en outre emporter avec lui des présens considérables qu'il distribuait à chacun selon son rang.

Ces présens consistaient en manteaux et surtouts de drap, bonnets ou calottes de laine rouge, chemises de toile de coton, cachemires, pelisses; armes, telles que des pistolets, des sabres, des poignards. Quelques tribus, m'a-t-on dit, conservent

écrit dans des registres fort anciens, que les enfans ont droit à des présens proportionnés à leur âge ; et malheur à la caravane dont le prince eût enfreint envers le moindre marmot un usage aussi respectable ! c'en aurait été assez pour mettre toute la tribu en révolution : c'est ce qui arriva une fois.

Le prince de la caravane du *Caire* n'ayant point donné par mégarde, au fils d'un grand personnage défunt, le bonnet et le manteau qui lui revenaient, sa mère, femme très-respectée de la tribu, alla dire nettement au prince qu'il eût à remplir ses obligations, ou que la caravane ne passerait point outre. En effet, toute la tribu en armes était prête à faire

main-basse sur les pélerins en commençant par le chef, quand celui-ci, reconnaissant son inadvertance, s'empressa de la réparer.

Mais ces présens obligatoires, et les énormes droits de passage, en assurant la conservation de la caravane, ne mettaient point à l'abri de tous périls les individus qui la composaient : pour peu qu'ils s'éloignassent du gros de la troupe, leur vie était en danger. Quelques-uns des *Bédouins* qui, payés pour servir d'escorte, eussent dû protéger leur marche, les tuaient, les enterraient dans le sable, et, s'emparant de leur bagage, disparaissaient sans retour. Ce malheur inévitable arrivait surtout pendant la nuit; et lorsqu'une cara-

vane n'avait perdu de la sorte que quarante ou cinquante personnes dans sa route, elle s'estimait extrêmement heureuse. Le nombre des victimes s'est élevé quelquefois à deux, trois, quatre ou cinq cents; et l'on a vu souvent, en comptant les gens morts de faim, de soif et de maladie durant un si pénible voyage, manquer, au retour, jusqu'à mille pélerins et plus. La nature des lieux donne au *Bédouin* le pouvoir de multiplier le nombre des morts à volonté, même en ne trempant point ses mains dans le sang.

On emporte sur des chameaux autant d'outres pleines d'eau qu'il est nécessaire pour le trajet; mais telle est l'ardeur du soleil, qu'il la pompe

souvent jusqu'à la dernière goutte; et les pélerins, mis à deux doigts de leur perte par cet événement, sont alors à la discrétion des *Arabes*. Or ceux-ci qui ont caché sous des pierres recouvertes avec du sable, les sources éparses dans le désert, vendent au poids de l'or l'eau qu'ils consentent à fournir [a]), la distribuant en assez petite quantité pour que beaucoup de gens en manquent absolument, et surtout les bêtes de somme, qui laissent en mourant leur charge au milieu du Désert. Ces animaux leur appartien-

---

a) On m'assura qu'ils avaient exigé en pareille circonstance, jusqu'à cent sequins (700 francs) et plus d'une malheureuse cruche d'eau.

nent à la vérité, et les perdre est un dommage; mais les marchandises devenues leur proie, les indemnisent au centuple. Pour eux, ils s'échappent à la faveur des ténèbres et vont se désaltérer, prétendant ne souffrir en rien du fléau qu'ils font peser sur les autres.

Plusieurs Français de l'expédition ont connu *Ahmed Moharrem*, un des premiers négocians musulmans du *Caire;* la déplorable fin de son père, rapportée ici, prouvera l'authenticité des faits que j'avance.

Mahmoud Moharrem était le nom de cet homme honnête, estimable, estimé, et que sa fortune jusques-là sans échec, fesait passer au *Caire* pour le plus riche des commerçans,

dont il était le chef [a]. Il était déjà vieux quand il forma la sainte résolution de visiter, avant sa mort, le tombeau sacré du Prophête; et comme les musulmans avaient fait du pélerinage à la *Mecque* une opération mercantile fort lucrative, il sut allier, comme un autre, son intérêt à son salut, et emporta pour environ quatre cent mille *talléri* de marchandises.

Il emmenait avec lui ses femmes, son fils unique, nombre de parens, tous ses esclaves; de nombreux chameaux portaient son bagage : ainsi, formant à lui seul une caravane, il

---

a) *Ahmed el-Mahroûguy* lui a succédé dans cette dignité.

crut pouvoir se séparer de la grande ; il la suivit à quelque distance sous la conduite de chameliers et la protection d'une bonne escorte de *Bédouins*. Cependant, la chaleur était excessive cette année là ; et la compassion publique gémissait sur le sort de tout pélerin.

Le soleil ne tarda point à tarir les outres ; et *Mahmoud*, engagé déjà fort avant dans le Désert, demeura sans une goutte d'eau. Quelque somme qu'il offrît, c'était trop peu de chose en comparaison de ses biens que les *Bédouins* convoitaient, pour qu'ils voulussent le secourir. Après trois jours de souffrances, pendant lesquels le malheureux marchand vit ses chameaux succomber l'un après l'autre,

il expira lui-même avec une partie de son monde. Le reste de sa suite, sa femme et son fils furent assez heureux pour joindre la grande caravane, et durent la vie à la compassion des pélerins, mais surtout à la misère où ils se trouvaient réduits. *Ahmed Moharrem* m'a depuis assuré que ce déplorable voyage lui avait coûté les deux tiers de la fortune de son père.

C'est encore là un de ces excès qu'il n'est point au pouvoir des hommes de réprimer.

Il me reste à rapporter une particularité beaucoup moins tragique et qui, sans appartenir spécialement aux *Bédouins*, est trop curieuse pour la passer sous silence; d'ailleurs elle

est du domaine de leurs frères, les *Arabes* de la *Mecque* : ce n'est point sortir de mon sujet.

Les pélerins, dans la croyance de tout Musulman, que le sacrifice d'*Abraham* fut offert sur le mont *Arafáte*, près de la *Mecque*, s'y rendent en pompe pour célébrer, en mémoire de la soumission du saint Patriarche, la fête du *Dahié* [a]), ou *grand Holocauste*. Chacun fait à Dieu, sur cette montagne, l'offrande d'une ou de plusieurs brebis, selon ses moyens; on immole ensuite les victimes, et, de la cîme du mont on les lance dans une vallée profonde : un ange, dit la crédulite mahométane,

---

a) *Dhahhyyéh.*

survient pendant la nuit, les enlève, et porte au Ciel cette offrande. Mais l'ange, ce sont les *Bédouins* d'alentour; ils arrivent à la faveur des ténèbres, se saisissent des milliers de brebis dont la vallée est remplie, les emportent, et s'en régalent avec d'autant plus de joie qu'eux-mêmes les ont vendues aux pélerins : ainsi l'astuce vit partout aux dépens de la sottise.

Mais il n'est plus de mont *Arafâte* pour ces *Bédouins;* il n'est plus pour les autres de pélerins à voler, à tuer ni à rançonner, de présens à recevoir, de tribut à exiger; et les chameaux sans occupations ne nourrissent plus leurs conducteurs. Le *Oahabisme,* en enlevant *Médine* et

la *Mecque* aux *Musulmans*, en mettant fin aux pélerinages, a ruiné sans ressource les *Arabes* du *Saad*[a]), ou *Arabie heureuse*, qui tiraient leur prospérité du passage des caravanes. Le sommaire des désastres essuyés par la dernière, prouvera jusqu'à quel point les pélerins ont toujours été exposés dans le Désert, et qu'à l'époque la plus florissante de l'*Islamisme*, les puissans successeurs de *Mahomet* ont dû ménager des nomades qu'il leur était impossible de réduire. [b]).

---

a) *Sça'ad.*

b) Les mêmes raisons qui obligeront d'avoir recours au curieux ouvrage de M. *Corançai* sur les *Oahabis*, pour con-

Séoud, maître des lieux saints, accablait les pélerins d'avanies depuis 1803; il avait tour-à-tour, depuis cette époque, interdit et permis, à des conditions humiliantes, l'arrivée de la caravane à la *Mecque*, lorsqu'il publia une proclamation à ce sujet en novembre 1806.

« Il commençait par y interdire « aux *Musulmans* l'entrée de *Médine*; « mais il les invitait à se rendre à la « *Mecque*; il leur promettait sur la « route sûreté et protection, etc. »

Les pélerins se rendirent à *Damas*...

---

naître ces terribles *Arabes*, me forcent de lui emprunter le précis des grands événemens qui ont mis fin aux pélerinages de la *Mecque*; je rapporte ici ses propres mots en les marquant de guillemets.

et l'époque du départ de la caravane étant arrivé, *Youssef Pacha* se mit à la tête. Les troubles qui régnaient alors dans toute la Syrie ne lui permirent point d'assembler une escorte considérable, et il partit à tout hasard, accompagné d'*Abdalla*, *pacha* de *Damas*, Prince de la caravane, sans moyens de la protéger; mais on se fiait à la parole du chef des *Oahabis*.

« Les pélerins avaient traversé sans « obstacles plus de la moitié du dé- « sert qui sépare *Damas* de *Médine*; « en approchant de cette ville, on « apprit que le *Cadi* de la *Mecque*, « qui avait pris les devants, venait « d'être arrêté. Bientôt cette nouvelle « fut confirmée par l'arrivée d'un

« messager de *Séoud*. Il était porteur « d'une lettre de ce prince pour *Abd-« alla Pacha*[a]). *Séoud* observait dans « cette lettre : *Qu'il s'était positive-« ment expliqué relativement au péle-« rinage de la* Mecque, *qu'il avait « déclaré ne vouloir plus ni d'escorte, « ni de musique, ni d'ornemens, hom-« mage de l'idolâtrie. Il se plaignait, « qu'après des ordres aussi précis de « sa part, les pélerins suivissent leur « marche accoutumée, sans en tenir « compte. Il finissait en déclarant qu'il « voulait bien laisser à la caravane le « tems de se retirer, et en menaçant « de la tailler en pièces si elle avan-« çait encore.* »

---

a) *A'bd-allah pâchâ.*

« *Youssef* et *Abdalla Pacha* se « concertèrent sur ce message. Ac- « coutumés, comme on l'est en « Orient, à voir l'argent lever tous les « obstacles, ils crurent n'y voir que « le prétexte d'une avanie. Il firent « donc offrir cinq cents bourses [a]) à « *Séoud*, et continuèrent leur route « vers *Médine*, ne doutant pas du suc- « cès de cette offre. »

« Mais arrivés aux portes de la « ville, ils y trouvèrent les ordres « les plus précis de leur en fermer « l'entrée. En vain voulurent-ils, pour « fléchir *Séoud*, sacrifier deux mille « bourses [b]) : il fut inexorable. Envi-

---

a) « 250,000 piastres, à peu près 300,000 francs. »

b) « Un million de piastres. »

« ronnés de toutes parts par de nom-
« breux détachemens de *Oahabis*,
« menacés à chaque pas d'être taillés
« en pièces, il leur fallut renoncer à
« l'espoir d'entrer dans *Médine*. Ainsi
« cessa le pélerinage de la *Mecque*. »

« Cependant le danger croissait à
« chaque instant; les détachemens de
« *Oahabis* se multipliaient autour
« de la caravane; l'espoir du pillage
« animait leur zèle; le fanatisme
« rendait ce zèle plus cruel encore:
« *Youssef* et *Abdalla Pacha* prirent
« donc le parti de la retraite. Cette
« retraite se fit avec le plus grand
« désordre. Ceux des pélerins qui
« étaient bien montés suivirent l'*Émir*
« *Hadji*, qui regagnait à grandes jour-
« nées la ville de *Damas*; les autres

« restèrent en arrière, sans vivres, « sans eau, sans escorte ; presque « tous périrent. »

Or, il faut rappeler ici que les *Oahabis* qui ont détruit cette caravane étaient tous *Arabes* convertis, de gré ou de force, par les prédécesseurs de *Séoud;* par *Séoud* lui-même; et qui, sacrifiant à l'intérêt du moment leur bien-être futur et celui peut-être de leur postérité, traitèrent les pélerins moins par fanatisme que par esprit de rapine, comme leurs ancêtres les auraient traités sans la politique des *Califes* et de tous les chefs successifs de la religion musulmane.

En interrompant le commerce ainsi que les pélerinages, le *Oahabisme*

a porté un coup non moins terrible à ces *Arabes*, occupés précédemment aussi au transport des marchandises, et qui fesaient pour leur compte un trafic dont nous avons déjà parlé [a]). Exclus aujourd'hui des villes musulmanes dont ils sont l'horreur et l'épouvante, et rendus par nécessité au genre de vie que tout *Bédouin* affectionne, ils n'ont plus pour subsister que la ressource des excursions : ils pillent par besoin, et massacrent par sainteté.

Excursions des Bédouins.

Eux seuls ne se livrent point à ce genre de brigandage, il est le fait de

---

a) Tome 1, *Tribus de Syrie*.

toutes les tribus voisines d'un territoire fertile, et chez qui des principes innés de vertu ne tempèrent point l'amour du vol; mais rarement de grands excès signalent les courses de celles-ci. Il faut donc regarder comme une exception la cruauté des *Arabes* convertis au *Oahabisme* : celle des *Yazidié* en est une autre.

Ceux des *Bédouins* qui s'adonnent aux excursions, c'est-à-dire la grande majorité, en rendent ordinairement la nuit complice : quelquefois, à la faveur des ténèbres, ils s'introduisent jusque dans les villes; mais ce sont les villages, les habitations isolées qui reçoivent d'eux les plus fréquentes visites. Ils cernent un lieu; quelques-uns de la troupe s'y intro-

duisent, enlèvent les grains, dévalisent la basse-cour, tombent sur les troupeaux, dépouillent les jardins : tout ce qui leur tombe entre les mains est de bonne prise.

Alliance du pain et du sel. — Serment des dix.

Quelque perverse que soit la conduite habituelle des *Bédouins* envers l'étranger, il est cependant des pactes qui, mettant tout-à-coup un frein à leurs excès, semblent leur donner des sentimens étrangers à leur caractère, et en faire momentanément d'autres hommes.

Le premier consiste en quelques grains de sel et plusieurs petits morceaux de pain qu'ils frottent dessus, qu'ils se présentent ensuite récipro-

quement, et qu'ils se mettent dans la bouche les uns des autres, en prononçant ces paroles sacramentelles : *Par le droit du pain et du sel*, ou simplement : *Par le pain et le sel, je ne te trahirai point.* Aucun serment n'est ajouté, car les sermens des *Arabes* sont d'autant plus vains qu'ils semblent plus sacrés. Ce pacte de fraternité doit donc à l'opinion seule toute sa force, qui est vraiment admirable. Après avoir mangé le pain et le sel avec un homme, ce serait une action horrible, non-seulement de le dépouiller, mais encore de toucher le moins du monde à son bagage, ou aux marchandises qu'il fait transporter à travers le Désert. On ne regarderait pas comme une moindre abo-

mination la plus légère insulte faite à sa personne. L'*Arabe* qu'un crime de cette espèce souillerait, serait regardé comme un lâche, n'aurait plus droit qu'à l'animadversion et au dédain de chacun; il deviendrait méprisable à ses propres yeux et ne saurait jamais laver son déshonneur: il est presque inoui que des *Arabes* se soient souillés de cet opprobre.

Ils ne se refusent jamais au lien du pain et du sel. L'étranger qui, les rencontrant dans le Désert, arrivant dans une tribu, ou qui, avant son départ d'une ville, peut l'opposer à leur rapacité, est plus tranquille pour son bagage et sa vie, même dans le fond du Désert, que dès les premières journées de chemin sous

la responsabilité de vingt ôtages ; l'*Arabe* avec qui il a mangé le pain et le sel, et tous les *Arabes* de la même tribu le regardent comme un compatriote et un frère. Il n'est sorte d'honneurs qu'on ne lui fasse, de preuves d'attachement qu'on ne lui donne ; dans certains cas, on lui sert de guide, on l'escorte, sans autre intérêt que son salut ; et s'il faut prendre sa défense, on périra plutôt que de l'abandonner.

Quelquefois c'est le *Bédouin* même qui, prévenu par la mine engageante d'un étranger, ou entraîné par la reconnaissance de quelque service important, lui présente le pain et le sel : quelquefois aussi c'est une sorte d'alliance entre tribus ou de villes

et villages à tribus; mais remarquons, et la chose en est bien digne, que ce pacte si saint n'a de force qu'en ce qui regarde la personne et le bagage des hommes qu'il unit; les biens fonciers, les propriétés casanières ne demeurent point sous sa sauve-garde, et l'*Arabe* dévastera sans scrupule, sans crime, surtout aux yeux des siens, la maison isolée de son frère en Dieu; il dépouille son verger, mange sa moisson, égorge ses troupeaux: il ferait pis s'il était possible.

Les hospices de la congrégation de *Saint-Sauveur*, dans la montagne des *Druses*, sont en confraternité avec une tribu voisine, par ce pacte du pain et du sel. Jamais individu n'a reçu la moindre insulte de sa part;

mais ce sont tantôt des chèvres qu'on dérobe à la communauté, tantôt des gerbes : le raisin des vignes est surtout exposé aux visites nocturnes des confrères.

Cependant s'il arrive qu'après l'alliance du pain et du sel, un *Arabe* pris en flagrant délit par le propriétaire ou les gardiens du lieu, périsse misérablement sous leurs coups, ce meurtre n'attire aucune suite fâcheuse à ses auteurs. Les *Arabes* le regardent ou feignent de le regarder comme un juste châtiment de l'infraction faite par le mort à la confraternité. Un tel, disent-ils, n'a que trop mérité son destin : c'était un parjure. Les parens n'ont point à revendiquer les droits du sang, et

l'amitié continue d'unir les deux partis comme si rien n'avait dû contribuer à l'altérer.

L'autre pacte, plus simple encore que celui du pain et du sel, ne lie pas moins fortement les individus qui le contractent, et sa violation couvre le coupable d'autant de honte. La formule en est aussi plus appropriée à toutes sortes de tems et de lieux. Il sert quelquefois de confirmation au premier.

L'individu qui demande à quelqu'autre ce témoignage de fidélité dit, en étendant le bras vers lui : *Frappe ta main dans ma main ;* alors, celui-ci applique fortement la paume de sa main sur la paume du premier, en sens contraire, et tous deux fesant

tourner aussitôt l'une sur l'autre, les remettent en ligne droite, entrelacent leurs doigts et profèrent cette formule : *Par le droit des dix, que le Très-Haut institua, je ne te trahirai point.* Cela dit, le pacte est consommé.

La loi mosaïque renferme le principe de cette coutume, qui présente dans ses résultats tant d'analogie avec l'usage établi en France de se toucher la main réciproquement pour confirmation d'une parole donnée. Les dix doigts unis figurent, nous dit-on, les dix commandemens de Dieu, enseignés à son peuple par *Moïse*; et lorsqu'un *Bédouin* prononce les mots : *Par le droit des dix*, etc., ce sont ces dix commandemens auxquels il en-

Serment des dix.

tend faire allusion, jurant par leur sainteté de la droiture de sa conduite.

Ce pacte ne met point non plus à couvert du brigandage des *Arabes* les propriétés territoriales de l'étranger. Autrement, la crainte de dépouiller un ami gênerait souvent leurs entreprises; le cri de leur conscience condamnerait les excursions, et le butin en souffrirait. Ils ne pourraient plus dès-lors se livrer à l'humeur libérale qui les domine; car ils donnent souvent d'une main ce qu'ils ont dérobé de l'autre, et couvrent le pauvre de la dépouille du riche : ils ne seraient point voleurs par habitude, qu'ils le deviendraient je crois par générosité.

Générosité.

Cette vertu des grandes ames n'est point particulière à telle ou telle autre caste de *Bédouins*. S'ils diffèrent parfois entre eux sous quelques rapports, ils ne forment qu'une famille par la générosité.

Qu'un homme, étranger ou non, se présente à eux en récitant quelques vers, soit à leur louange, soit en forme de prière, s'ils n'ont rien de superflu à lui offrir, ils se dépouilleront de leurs propres vêtemens en sa faveur ; car il faudrait pour ne lui rien donner, qu'ils fussent dépourvus de tout eux-mêmes. On en a vu se retirer les morceaux de la bouche pour secourir les besoins d'autrui.

Un chef de tribu m'a raconté le trait suivant : Une vieille femme, veuve et misérable, ne possédait qu'environ seize onces de farine pour sa nourriture et celle de sept fils, jusqu'au lendemain soir. Elle en avait fait huit petits pains égaux, un pour chacun ; tandis qu'elle les regardait cuire, un malheureux se présente, lui déclare son besoin, sollicite sa charité ; elle, sans balancer, lui présente un des pains, distribue les autres, le soir, à ses sept enfans affamés, leur cache sa bonne œuvre et reste quarante-huit heures sans manger. Ce fait arrivé durant le séjour de l'armée française en Egypte, peint mieux les *Arabes* que ne sauraient le faire tous les discours.

Lorsqu'un *Bédouin*, dépourvu de tous moyens d'existence, n'a plus pour ressource que la charité de ses compatriotes, il ne va point mendier de tente en tente, mais s'adressant d'abord à son chef, il lui met sa misère sous les yeux : celui-ci convoque sans délai les plus riches personnages de sa tribu, et leur tient ce discours, aussi simple qu'énergique : « *Un de nos frères a besoin ; si vous voulez qu'il meure, souffrez que ce soit moi qui le tue plutôt que la faim ; sinon, allez : vous connaissez votre devoir.* » Ç'en est assez, chacun donne selon sa fortune ; celui-ci des chameaux, celui-là des brebis ; un troisième apporte une tente, d'autres du bled, d'autres encore quelqu'autre chose ; bref, de

pauvre qu'était ce malheureux, objet de la commisération publique, il devient quelquefois, en un instant, plus riche qu'aucun de ses bienfaiteurs : aussi ne voit-on jamais un *Arabe* mendier dans les villes : cette abjection serait pour sa tribu une honte, un opprobre que rien ne saurait effacer.

Cependant il arrive parfois qu'un individu implore l'assistance d'une autre tribu que la sienne : cette démarche ne déshonore ni lui, ni les siens, et n'a jamais qu'un résultat heureux.

On raconte qu'au tems où les *Barmecides* [a]) habitaient encore le Désert,

---

[a]) Voyez le chapitre qui les concerne, à la fin de la première partie.

un *Arabe* devint si pauvre, qu'après avoir vendu jusqu'à ses ustensiles de ménage et sa tente même pour subsister, il partit un jour sans savoir ni où aller, ni que devenir, voulant, par sa disparition, cacher le spectacle de sa misère aux yeux que son opulence avait jadis éblouis. Sa femme l'accompagnait. Déjà il s'était enfoncé dans le Désert, et marchait depuis trois jours, lorsqu'un autre *Bédouin* se rencontre sur son passage. Monté sur un léger dromadaire, et tirant après lui trois chameaux pesamment chargés, il chantait : son visage rayonnant de joie semblait l'image du bonheur.

D'où viens-tu? Où vas-tu ? Qui es-tu ? furent les premières questions

que le pauvre fugitif lui adressa. Il y répondit en ces termes : « Je viens des « environs de *Bagdad ;* je vais à *Bas-* « *sora*. J'ai été riche autrefois ; mais « le malheur avait triomphé de ma « fortune, et j'étais plongé dans une « épouvantable misère, lorsque, sur « la réputation des *Barmecides*, je ré- « solus de tenter l'épreuve de leur « bienfesance. Non-seulement ils sont « généreux, me disait-on, mais ils « aiment en autrui, et récompensent « la générosité. J'avais un sabre pour « tout bien, je le présentai à l'un des « chefs de cette illustre famille, et j'ac- « compagnai d'un distique à sa louange « le modique présent que je lui of- « frais ; il le reçut sans me répondre ; « à peine jeta-t-il les yeux sur moi,

« et il me quitta. O ! vanité des espé-
« rances humaines, m'écriai-je dans
« ma douleur, car je croyais les
« miennes totalement déçues, Dieu
« confond l'homme dans ses calculs,
« et dispense comme il lui plaît les
« misères et les prospérités de ce
« monde ! Mais le *Barmecide* me fit
« appeler avant son dîner ; je m'assis
« à sa table, et la nuit venue, il me
« fit conduire dans une tente, où,
« surpris de ce genre de réception,
« je m'abandonnai au sommeil jus-
« qu'au lendemain. Un jeune es-
« clave parut avec le jour, me
« prit, me conduisit à quinze pas
« de la tente, et me mettant en
« main les rênes de ces trois cha-
« meaux : prends, me dit-il, et

« vas en paix ; voici la réponse de « mon maître. »

« Etonné, je voulus courir à ce maître généreux, lui porter l'hommage de ma reconnaissance ; mais le serviteur m'arrêta, reprenant : « Cette expression est inutile ; mon « maître ne reçoit les remercîmens « de personne : tel est son usage ; car, « dit-il, souffrir qu'on nous rende « grâce d'un bienfait, c'est s'en faire « payer des hommes au lieu d'en « attendre le salaire de Dieu. » — A ces mots, je montai silencieusement un dromadaire qui m'était présenté, et je partis.

« Je fis environ trois milles, tirant mes chameaux après moi : alors je m'arrêtai pour examiner leur charge ;

ils portent pour au moins cent mille *dinar* d'effets précieux, et trois fois autant en numéraire; plus, une petite caisse; je l'ouvre, elle renfermait mon sabre avec un billet ainsi conçu : « Mon cher fils, c'est assez pour moi « de ta bonne intention ; j'aurais « voulu t'offrir plus de biens que mon « serviteur ne t'en a présentés de ma « part, mais Dieu ne les a point mis « dans mes mains. La paix soit avec « toi. »

L'heureux *Bédouin* terminant là son récit, l'autre se dirigea sans retard vers une tribu dont la générosité flattait si bien son espérance. Cependant il se trouvait dans un extrême embarras, parce que sa misère ne lui avait rien laissé à offrir; et il se

repentit, pour la première fois, d'avoir été trop généreux dans la fortune. En effet, son bien s'était fondu en libéralités.

Il était en proie aux réflexions les plus tristes, lorsqu'il arriva en vue de la tribu des *Barmecides*. Il s'arrêta sur une colline, et dans la lassitude qu'il ressentait d'une route longue et pénible, abandonna ses sens au repos. Le sommeil s'empara en même tems de sa femme, et ils demeurèrent étendus l'un près de l'autre. Mais tandis qu'endormis tous deux, ils oubliaient et leur misère et leur espoir, le chef de la tribu passa par le lieu où ils reposaient. Surpris de la beauté de la femme, il s'arrêta, éveilla ces étrangers en faveur des-

quels sa pitié s'intéressait déja, s'informa de l'homme qui il était et à qui la femme qui était près de lui appartenait. « Seigneur, dit aussitôt le *Bédouin* en la lui présentant, elle est à moi; si vous l'agréez, elle sera votre esclave; je ne puis vous offrir rien de plus précieux; elle est tout ce que je possède; acceptez-là, prenez-là: je m'en séparerai pour jamais. » Le chef, sans répondre, les emmène l'un et l'autre à sa tente; là il se fait rendre un compte détaillé de leur situation, les assied à sa table, et leur fait dresser une tente à côté de la sienne.

Le lendemain matin il mande tous les principaux personnages ou petits chefs de sa tribu. Il ne leur com-

mande point de bienfaits, mais il leur offre son exemple à suivre : il donne, et chacun rivalise de générosité avec lui. Au bout de trois jours le pauvre *Bédouin*, dix fois plus riche qu'il n'avait été de sa vie, ne savait plus que faire des animaux et des effets offerts de toutes mains.

Chasteté.

Le lecteur, indigné d'abord de la méchanceté des *Arabes*, a déjà dû se réconcilier avec eux, du moins en partie, en les voyant racheter par une générosité sans bornes les excès de leur brigandage effréné. Obligé de peindre un portrait à deux faces, l'une belle, l'autre horrible, j'ai crayonné celle-ci la première; mais que les

vertus qui me restent à peindre et qui, bien qu'obscurcies souvent par quelques taches légères, compensent les crimes que j'ai tracés, n'en fassent cependant point perdre la mémoire; qu'on se garde également de prendre pour modèle ou de regarder avec horreur des hommes qui sont l'emblême de la nature brute, un chaos de bonnes et de mauvaises qualités.

Entre les vertus qui les distinguent, une des premières est la chasteté; l'outrager est un crime; c'en est un même que d'éveiller sur son compte le moindre soupçon d'outrage, fondé ou imaginaire. L'homme auquel il s'attache, repoussé de toutes parts, reçoit le surnom de *corrupteur*, de *déhonté* ou d'*impur*. On ne l'ap-

pelle plus qu'ainsi; quelquefois on le chasse de la tribu; ou s'il y demeure, c'est pour servir d'exemple. Trop heureux de n'avoir point payé plus cher les suites de son inconséquence. Tant de rigueur est souvent injuste; mais l'opprobre attaché à la seule apparence du vice montre toute l'horreur des *Bédouins* pour le vice même. Le châtiment dont ils le punissent est terrible; on pourra juger de la sévérité des lois sur ce chapitre, par le fait suivant qui est de notoriété publique.

Avant que *Daher-Omar* ne se fût mis en possesion du *pachalique* de *Saint-Jean-d'Acre* [a]), un jeune homme

---

[a]) *Al-Dhâher al-O'mar*, prédécesseur du

de la tribu des *Arabes Ziadné*, dont il était prince, passant au matin près

---

Djezzar Bacha. Cet homme, qui jouit jusqu'à sa mort d'une réputation égale à son courage, après s'être emparé de *Tabarie* avec un corps d'*Arabes* de diverses tribus, et s'y être maintenu malgré le *bacha* de *Damas*, ayant jeté les yeux sur *Saint-Jean-d'Acre*, l'enleva, y établit son autorité, soumit tout le territoire voisin et se rendit formidable à la *Porte otomane*. Il battit encore les peuples de la montagne de *Nabolos*, les *Druses* trois fois de suite, et un jeune *bacha* de *Damas*, qu'il noya avec toute son armée dans le lac de *Tabarie*. Ces triomphes successifs sans aucun échec lui valurent l'admiration de ses ennemis mêmes, et consolidèrent son usurpation. C'était un général habile et un soldat d'un courage à toute épreuve.

Il montra beaucoup d'équité dans son ad-

d'une fontaine écartée, aperçut une jeune fille qui venait y puiser de l'eau, une cruche sur la tête, comme c'est l'usage dans le Désert. Quoi! sœur des *Arabes*, lui dit-il, jeune et jolie comme je te vois, tu t'avances

---

ministration. Sévère jusqu'à la cruauté sur l'article des mœurs, il ne pardonna jamais l'apparence même d'un attentat à leur pureté. Ce fut lui qui décerna la peine de mort contre quiconque insulterait une femme, ne fût-ce que de paroles. C'etait en tout un fort bon prince pour un usurpateur et un Oriental. Il ne fit étrangler qu'un de ses frères qui avait intrigué près de la *Sublime-Porte* pour lui enlever *Saint-Jean-d'Acre.* Sa popularité était extrême; il était accessible pour toute espèce de gens, et rendait justice au pauvre comme au riche. (*Note de l'éditeur.*)

seule et ne crains pas que quelqu'un n'outrage ta pudeur dans cette solitude? La jeune fille s'éloigna sans répondre; mais de retour à la station, elle instruisit *Daher* de la rencontre qu'elle avait faite, et de la question inconsidérée du jeune homme. *Daher*, dont l'inflexible rigueur était l'égide de l'honneur des femmes, condamna le jeune homme à mort, disant que les sens d'une femme étant comme l'amadou, que la moindre étincelle allume, c'est tenter de la séduire que de présenter le crime à sa pensée. L'arrêt fut exécuté sans appel.

L'adultère surtout est abominable aux yeux des *Bédouins;* c'est un sacrilége; c'est le forfait le plus hor-

rible dont il soit possible de se souiller ; c'est un crime pour lequel il n'y a point de pardon. Le mari peut faire justice des coupables sans retard, sans information, dès qu'il a vu ou cru voir son déshonneur : l'apparence même d'un affront autorise suffisamment sa vengeance. Malheur donc à tout homme qu'un mari surprend enfermé seul avec sa femme ! Ni le rang, ni la parenté ne mettront sa vie en sûreté, parce qu'il lui est défendu de s'enfermer avec la femme d'un autre, à moins qu'elle ne soit sa mère : si l'offensé l'épargne, les lois l'atteindront.

Le fils d'un chef de tribu était éperdûment amoureux d'une femme de sa caste, et chaque jour il péné-

trait furtivement dans sa tente, où il s'enfermait avec elle en l'absence de son mari, mais sans dessein coupable ; car adolescent encore, et nourri dans une sainte horreur de l'adultère, l'éducation combattait en lui la nature, et la vertu triomphait de ses sens.

Un jour qu'il entretenait cette femme à l'ordinaire, il s'endormit le front appuyé sur ses genoux. Elle, que ce repos ne tarda point à ennuyer, posa doucement la tête du jeune homme contre terre et, s'étendant à ses côtés, céda bientôt au doux sommeil qui l'invitait. Qu'ils étaient loin de croire l'un et l'autre, dans le calme d'une conscience aussi pure, qu'ils préludaient à la nuit de l'éternité !

Cependant le mari survient. Son premier mouvement est la fureur, son premier sentiment la vengeance; elles l'aveuglent; il frappe: le malheureux s'aperçut, mais trop tard, que le fils de son prince n'était plus. Personne ne lui fit un crime de ce meurtre; et ses regrets, s'il en eut, furent le seul châtiment de son forfait.

Le droit de mort s'étend au père, aux frères de la femme; à quiconque, en un mot, surprend ensemble les coupables, même dans tout autre cas que l'adultère. Un chef de la tribu de *Béni Ali*, de retour d'une course lointaine, apercevant un cheval devant la tente de sa fille, entre brusquement, la trouve aux bras

d'un homme, tombe sur les coupables et fait quatre tronçons d'un coup.

Un *Arabe* de la tribu des *Saoalæ* traita de même, en pareil cas, sa sœur et l'amant qui l'avait séduite.

Le chevalier d'*Arvieux* raconte au long l'histoire bien plus tragique d'un certain *Abou Rébieh* qui, ayant tué sa trop sensible fille, lui trancha la tête, et dans un festin l'offrit sur un plat aux regards de ses nombreux convives [a].

Ces événemens, qui se renouvellent autant de fois que l'occasion s'en présente, mais qui sont rares néan-

---

[a]) Voyez les Mœurs et Coutumes des *Arabes*, p. 287 et suiv.

moins, d'abord parce que les filles du Désert ont une trop haute opinion de leur devoir pour céder facilement aux instigations du vice; en second lieu, parce que jamais ou presque jamais un *Bédouin* marié ne porte atteinte à l'honneur d'un autre *Bédouin*, enfin parce que les jeunes gens ont trop peu d'accès près des femmes pour les séduire : ces événemens funestes, dis-je, ont l'honneur pour principe bien plus que la jalousie. En effet, la turpitude impunie d'une femme déshonore dans l'opinion des *Arabes*, et sa famille, et son époux, et quiconque en serait témoin passif ou l'apprendrait sans une juste colère : un châtiment rapide est le plus sûr moyen de pré-

venir la honte. Les traditions n'ont qu'une voix; ce que l'on regarderait ici comme un crime est, au sein du Désert, l'action d'un juste, d'un honnête homme, d'un vengeur de la chasteté: il est vrai que les *Arabes* ne sont point un peuple policé.

Le saint homicide doit se présenter à son chef avant que personne ait pu l'accuser de meurtre, lui dit ce qu'il a vu, ce qu'il a fait; alors le chef lui répond : « Vous avez fait « votre devoir, le devoir de tout « homme de bien; or quiconque agit « selon l'équité ne mérite point de « châtiment; au contraire on lui doit « des louanges. Allez donc, ensevelissez vos morts et revenez. » Au retour, le chef lui fait présent d'un

habit neuf et d'un sabre. Ce n'est point le seul cas où le meurtre soit non-seulement une action irréprochable, mais même un devoir.

Prix du sang; droit de représailles.

S'il est rare qu'un *Bédouin* trempe ses mains dans le sang d'un *Bédouin*, il est plus rare encore que ce crime soit atteint par les lois : la nature des lieux, l'isolement habituel des habitans concourent à le favoriser; mais ne pouvant le prouver, on le préjuge soit par l'inimitié connue du coupable et de sa victime, soit par leurs querelles récentes, soit par l'envie que l'un portait à l'autre, soit enfin par toutes autres voies aussi peu cer-

taines, et dont les résultats sont toujours funestes.

Lors donc que l'homicide échapperait au supplice, la famille du mort, déshonorée par l'impunité du crime, doit laver son infamie dans le sang du coupable, ou pour m'exprimer mieux, du malheureux qu'elle regarde comme tel; la loi le permet, l'honneur le commande; et lorsqu'un cas imprévu rend une prompte vengeance impossible, elle n'est que différée; trente ou quarante ans même écoulés depuis le meurtre, ne mettent point en sûreté les jours du coupable. Un homme qui meurt sans avoir pu venger l'assassinat de son père, de son frère ou de quelque autre parent, prononce à

son dernier soupir anathême contre quiconque des siens après lui négligera de punir le crime; mais il arrive rarement que cette vengeance traîne de la sorte en longueur : les *Bédouins* ayant aussi le droit de venger un de leurs parens sur un parent de l'homicide, ne manquent guère d'en profiter; et dès qu'il y a eu du sang de versé en expiation, toute haine demeure éteinte entre les deux familles. Une telle coutume est cruelle sans doute; mais le *Bédouin* qui venge le sang par le sang est-il plus barbare, j'oserai dire plus enragé que les fous qui s'égorgent pour un soufflet, pour un démenti, quelquefois pour moins encore, et que l'Europe appelle gens d'honneur?

Lorsque le forfait est notoire, ce sont encore les parens du mort qui poursuivent judiciairement le criminel pardevant le chef et les principaux de la tribu; mais il arrive assez souvent qu'ils se sont fait justice avant de recourir aux lois. Ce moyen, que l'usage autorise, est beaucoup plus sûr, parce qu'il est plus expéditif.

On appelle droit du sang [a]) ce pouvoir de venger individuellement le meurtre de ses proches, et jusqu'au simple attentat à leur personne; car chez les *Arabes* la volonté fait le crime, et celui qui vous blesse est puni comme s'il vous avait tué. Mais il est deux moyens de sauver le cou-

---

a) En arabe *Diyet ed-dam.*

pable : par le rachat de sa vie, ou par une soumission volontaire.

Le chef étant averti à tems, assemble les parties, c'est-à-dire les deux familles, leur propose un accommodement pécuniaire; et lorsque les parens du défunt, moins exaspérés qu'on n'a lieu de le craindre, acquiescent à l'invitation du chef, les parens du coupable rachètent son crime par une somme arbitraire, et la paix est rétablie; sinon les choses reprennent leur cours ordinaire. L'autre moyen de fléchir la colère des *Bédouins* appartient au chapitre suivant : il est un effet de leur grandeur d'ame.

Si le meurtrier est d'une autre tribu, et que son chef refuse d'en

faire justice, c'en est assez pour mettre aux prises les puissances du Désert; car alors c'est toute la tribu du mort qui prend fait et cause dans l'affaire, et de qui l'honneur crie vengeance. D'une et d'autre part on engage ses amis dans la querelle, et des milliers d'hommes s'entr'égorgent pour un mort.

Lorsqu'un *Bédouin* périt en duel, personne n'a droit de venger sa mort ni de poursuivre judiciairement son vainqueur : d'abord parce que la chance était égale de part et d'autre; en second lieu, parce que c'est un devoir pour tout *Bédouin* que de prouver son courage en combats singuliers, tandis qu'il se déshonorerait par le refus de mettre les armes à la

main ; enfin, parce que le triomphe du vainqueur est le sceau de sa réputation d'adresse et de force, premières qualités d'un héros bédouin. On verra plus loin comment on connaît, à défaut de témoins, que le défunt a réellement péri en duel. Les *Arabes*, assez équitables lorsqu'il s'agit d'eux-mêmes, ne le sont pas autant, à beaucoup près, dans leurs relations avec l'étranger. Il y a du bon sens, de l'équité sans doute à séparer le duelliste vainqueur et sanglant d'un lâche et perfide assassin; mais où est la justice, de ne point permettre à l'étranger de repousser la force par la force, de verser courageusement le sang des ennemis qui l'assaillent, de vaincre ou de

mourir en homme d'honneur? C'est cependant ainsi que les *Arabes* en usent.

Lorsqu'un voyageur, attaqué par des *Bédouins*, en blesse ou tue quelqu'un en essayant de résister, sa perte est écrite; car s'il est vaincu, ils le tueront sur-le-champ; s'il triomphe, tous les *Arabes* le chercheront pour le mettre à mort, et rien ne pourra le sauver. Dépouillé de son bagage, il ne peut point racheter ses jours comme un *Bédouin*. Dans l'ignorance des usages, souvent de la langue du pays, il ne saurait toucher l'ame de ses ennemis qui, susceptibles par fois de compassion, par fois généreux dans leur conduite, mais inhabiles à démêler le repentir

feint du véritable, le jugent aux formes sous lesquelles il se présente, n'y croient qu'autant qu'on se soumet à la formule accoutumée, et pardonneraient au même homme qu'ils immolent, s'il avait su comment on émeut leur compassion.

Grandeur d'ame.

C'est une chose vraiment admirable que cette grandeur d'ame des *Bédouins;* elle désarme leur colère dans son plus violent accès, prévient leur vengeance, enfante de belles actions, répare quelquefois les mauvaises; elle change les *Arabes* du noir au blanc.

Un homme a versé le sang de

quelqu'un d'entre eux : s'il attend, s'il fuit la vengeance des parens du mort, il n'a rien à prétendre de leur pitié; mais qu'il se hâte de courir à eux; qu'il se livre entre leurs mains, un mouchoir au cou en signe de soumission et d'esclavage; qu'il implore leur miséricorde par un distique flatteur, ses jours sont en sûreté : il obtient, avec un pardon absolu, l'assurance d'une amitié sincère et durable : les mêmes gens qui se fussent fait une fête de l'immoler semblent dès lors avoir perdu jusqu'au souvenir de son crime.

Tout près d'être frappé, le coupable aux yeux duquel son bonheur amène une femme, et qui a le tems de courir à elle et de se cacher la

Coupable implorant son pardon.

tête sous sa manche en s'écriant : *sous ta protection*[a]), est encore assuré de son salut; car elle appelle aussitôt par ses clameurs à peu près tous les individus de la station, et dit : « *Arabes!* au nom de Dieu et par la tête de mon mari, que nul d'entre vous ne frappe cet homme, fût-ce même avec des roses. » Après cette imprécation, il n'y a personne qui ose porter la main sur lui [b]).

---

a) *Fy ardhek.*

b) Il n'était point possible de conserver élégamment en français l'énergie de la tournure arabe, que voici avec la version littérale : *Eyh! yâ 'Arab ou-allah, ou-billah, ou-tillah, ou râs abou* (pour : *aby*) *felân, ma 'âd ahhad menhoum yecdar an yerchacoh bil-ouard.* « Hé! ô *Arabes*, par

Le droit de faire grâce est si bien établi en faveur des femmes, que dans quelques tribus où elles ne se montrent jamais aux hommes, et dans quelques autres, lorsqu'elles sont occupées chez elles, un criminel peut échapper au supplice, si, étant près de leur tente, il s'écrie tout à coup : « Je suis sous la protection du *harem* [a]). » A ces mots, toutes les femmes répondent sans paraître : *Loin de lui* [b]) ; et fût-il condamné à

Dieu, et pour Dieu, et à cause de Dieu, et par la tête du père d'un tel (de son mari si elle est femme, ou de son père lorsquelle est fille), qu'aucun de vous ne puisse l'assaillir, même avec des roses. »

a) *Ana fy ardh el-Hharym.*

b) *Hhâs 'annoh.*

mort par le prince même et par le conseil des principaux de la tribu, la peine de son crime lui est remise sans restriction sur-le-champ, et il s'en va où bon lui semble.

Au sujet de cette prérogative, dangereuse, il est vrai, sous les rapports moraux, mais sous ceux de l'humanité la plus belle que puisse posséder un sexe naturellement bon et sensible, le *cheik Mouça abou Kalaf* m'a raconté une anecdote curieuse et par sa singularité et par la présence d'esprit d'une *Bédouine* qui en est le héros.

Le mari de cette femme ayant blasphêmé le nom, la barbe et l'honneur de son chef, allait être puni de son insolence par le bâton. Déjà le

malheureux, étendu sur le sol, contemplait les tristes apprêts de son supplice, lorsqu'apercevant sa propre femme accourir, il se mit sous sa protection par la formule accoutumée, à laquelle elle ne manqua point de répondre comme elle le devait. « Mais, lui dit le *Cheik*, ton mari m'a fait une injure qui n'admet point de pardon. — O grand prince, reprit la femme, le blasphême est horrible, je l'avoue, et mérite un châtiment exemplaire; mais ce n'est point mon époux tout entier qui s'en est rendu coupable envers toi. — Comment, interrompit le prince, ce n'est pas lui tout entier? — Non, poursuivit la femme, ce n'est que la moitié de lui-même qui t'a fait in-

jure; car ne suis-je pas l'autre moitié, moi qui ne t'ai jamais offensé? Or la moitié coupable s'est mise sous la protection de la moitié innocente, et celle-ci ne peut point souffrir qu'on châtie l'autre. » La colère du prince fut désarmée par cette repartie facétieuse, et l'*Arabe* en demeura quitte pour sa peur. Il est à remarquer que la condition des femmes n'augmente ni ne diminue, en pareil cas, l'empire qu'elles exercent sur les hommes. Une pauvre vieille ne peut pas moins que la femme de son prince; elle peut plus que le prince même.

De tous ces traits honorables pour les *Bédouins*, il résulte qu'en général leur magnanimité répond à l'idée

qu'on en manifeste, parce que, dans leur manière de penser, tromper la confiance qu'on met en eux, ce serait s'avouer indigne de cette confiance, dépourvu de sentimens et d'honneur, en un mot, infâme. Le moyen le plus efficace d'obtenir des *Arabes* les plus grandes grâces comme les moindres faveurs est toujours de piquer leur amour-propre, leur générosité, leur honneur. Il n'est homme d'entre eux si pervers ou si mal enclin qui ne violente son naturel pour vous confirmer dans la bonne opinion que vous aurez manifestée sur son compte. Le trait suivant, que je tiens du pélerin même à qui l'aventure est arrivée, pourra servir à confirmer cette assertion.

Un *chrétien* qui se rendait en pélerinage au *Saint-Sépulcre*, se trouva séparé un jour du reste de sa caravane, proche des lieux où se terminait le voyage. C'était au matin : le jour commençait à poindre lorsqu'il s'aperçut de sa disgrâce ; presque en même tems des marodeurs arabes étant survenus lui ordonnèrent, la lance appuyée sur sa poitrine, de se dépouiller sans délai ; il obéit, et, laissé nu par eux, se mit en quête de ses camarades de route. Cependant il s'était à peine éloigné, qu'il lui vint dans l'idée de mettre la générosité des *Bédouins* à l'épreuve. Aussitôt il retourne sur ses pas, court à ses voleurs, et du plus loin qu'il peut se faire entendre, s'écrie, en s'adres-

sant à celui-là même qui l'avait détroussé : « O chef des *Arabes !* un *Bédouin* pervers vient de me dépouiller ! toi qui es généreux, toi qui ne trahis jamais ton honneur, je t'implore ; fais-moi restituer mes vêtemens et mon bagage. » Le *Bédouin*, stimulé par l'adresse de ce discours, repart sans hésiter : « Tu es bien fin ; mais puisque tu me prends par mon honneur, tiens, voici tes effets que ce coquin d'*Arabe* m'avait apportés ; je te les rends : va, et garde qu'un autre ne te les vole. »

Quelquefois cependant la grandeur d'ame des *Arabes* a son principe dans la vertu, et alors elle s'élève jusqu'à l'héroïsme.

Un *Bédouin* surprit le fils de son

chef avec sa femme au milieu de la nuit, le tua, et traîna le cadavre hors de sa tente; mais il ne put prendre si bien ses mesures qu'on ne découvrît l'auteur du meurtre. Au point du jour le père est instruit de sa perte par les clameurs de toute la tribu. On s'agite, on cherche, on s'informe, enfin le coupable est connu; on le saisit. Il n'y avait pas un *Bédouin* qui ne jurât de venger dans le sang du meurtrier la mort prématurée de sa victime. Mais le père arrête cet emportement; il demande un délai pour vérifier le crime, et congédie ses *Arabes* étonnés.

Quarante-huit heures s'écoulèrent depuis cet instant, et le coupable attendait, entre la vie et la mort, le

destin qu'on lui préparait; la nuit du troisième jour le chef se rend seul près de lui, l'interroge dans les plus grands détails, se convainc de la vérité, et s'abaissant sous les décrets de la providence : « Frère des *Arabes*, s'écrie-t-il, lève-toi, sois prêt à partir, emporte tout ce que tu peux emporter, fuis ces lieux sous la protection des ténèbres, profite du sommeil des *Arabes;* va, et souviens-toi éternellement que c'est un fils dont je te remets le sang. » Le coupable confondu, baise la terre devant lui en témoignage d'admiration et de reconnaissance. Cependant, il n'ose partir; il craint qu'on ne l'attende au passage, et que ses ennemis ne l'immolent : « Eh bien! poursuit le

généreux chef, viens, je t'accompagnerai; je te conduirai au loin ; je t'enseignerai, en te quittant, la route sur laquelle tu n'auras point à craindre de rencontre périlleuse : ne crains plus. » Il lui tint parole. De la part d'un père, ce trait magnanime balance les plus grandes victoires que la vertu ait jamais remportées sur la nature [a]).

---

a) Cette histoire paraîtra sans doute en pleine contradiction avec ce qui a été raconté précédemment d'un *Arabe* qui, ayant aussi trouvé le fils de son chef avec sa propre femme, le tua, et ne put avoir que ses regrets pour châtiment, parce que personne n'était en droit de lui faire un crime de sa vengeance, toujours juste en cas pareil. C'est sans doute que l'autre meurtre s'étant commis durant la nuit, et le cadavre

Courage.

Un peuple susceptible de telles actions ne peut être un peuple lâche et pusillanime, aussi les *Bédouins* ont-ils été de tous tems célèbres par leur courage. Pour eux, combattre est un devoir ; mourir les armes à la main, un droit à l'immortalité : « Plût à Dieu, disent-ils d'un homme expirant sur son lit de souffrances, plût à Dieu qu'il eût trouvé le trépas au champ d'honneur. » Sous ce point de vue, ce sont les *Français* de l'Orient.

---

ayant été trouvé loin de la tente, le pauvre mari joignit à la certitude de son affront le malheur de passer pour un lâche assassin. (*Note de l'éditeur.*)

Quand un *Arabe* a perdu la vie dans un combat, sa femme ne s'abandonne point à la plainte; des larmes ne déshonorent point sa paupière; elle fait gloire de sa perte; elle sent l'honneur qui en rejaillit sur elle, et mérite, par sa fermeté, la vénération de ses compatriotes, le respect des tribus voisines.

Les *Bédouins* craignent si peu la mort, qu'ils se font un point d'honneur de s'avancer au combat la poitrine nue. Eviter d'en venir aux mains uniquement par crainte, fuir aux cris d'un malheureux qui sollicite du secours, sont à leurs yeux un déshonneur qu'aucune belle action ne pourra jamais racheter.

Dans certaines circonstances on a

vu dix ou douze *Bédouins* faire tête à cinquante soldats musulmans. Ils poussent le mépris de la vie jusqu'à l'exposer souvent sans motif.

C'est un usage établi parmi eux, de tems immémorial, que de se battre en duel par exaltation de courage. Souvent à la suite du récit qu'aura fait un *Bédouin* de quelqu'une de ses prouesses, un des auditeurs se lève et, pour montrer qu'il n'en eût pas fait moins dans l'occasion, défie le conteur, qui n'a garde de refuser son cartel. D'autres fois, c'est un jeune homme qui, jaloux d'établir sa réputation, provoque et combat le guerrier de sa tribu, ou de quelqu'autre que l'on regarde comme le plus brave. Lorsqu'au fort d'une querelle,

l'un des antagonistes accuse l'autre de lâcheté, il faut que tous deux mettent sur-le-champ les armes à la main. Si deux *Arabes* de castes différentes se rencontrant dans le Désert, tombent sur le chapitre du courage, il est encore bien rare qu'ils n'en viennent pas aux mains, car chacun doit soutenir l'honneur de sa tribu, aux risques de ne la revoir jamais. Ces combats de rencontre sont si fréquens, que pour en prévenir les suites, par rapport au vainqueur que la famille du vaincu pourrait accuser d'assassinat, les *Bedouins* ne s'absentent point de chez eux sans laisser un mot d'ordre à leurs parens. Prêts à combattre, les deux champions se le communiquent réci-

proquement, et lorsqu'il en reste un sur la place, l'autre va trouver la famille du mort, et pour preuve qu'il l'a tué en duel, répète le mot d'ordre qu'il en a reçu, et qu'elle reconnaît aussitôt. Dès-lors il n'a rien à craindre de sa part [a]), et chacun honore en lui l'intrépidité victorieuse.

Ni l'obscurité, ni la foudre, ni les bêtes féroces, ni les dangers de l'isolement ne les épouvantent. Un *Arabe* voyage seul dans le *Désert* durant des mois entiers, combattant les tigres et les lions, attaquant l'étranger qu'il rencontre, et toujours vainqueur parce qu'il méprise le danger, rapporte en trophées dans sa tribu, le

---

a) Voyez page 91 et suiv.

butin fait sur les hommes, et la dépouille enlevée aux animaux.

La vie des *Bédouins* errans, car on a vu dans la nomenclature des tribus, qu'il y en a d'établis dans des villages, se consume en combats sans cesse renaissans, tantôt de tribu à tribu, tantôt contre les caravanes, tantôt contre les troupes des princes voisins; plusieurs terminent leur carrière dans des duels presque sans motifs : tous s'accoutument à braver la mort dès l'enfance. Ils montent un cheval, savent le gouverner, et manient des armes à l'âge où d'autres enfans ont encore pour jouets des sabres de fer-blanc, et pour coursier le premier bâton qu'ils rencontrent.

Un *Bédouin* qui fesait compter sur son corps plus de cent cinquante cicatrices, assurait que le jour où il avait fait ses premières armes, à peine entrait-il dans sa onzième année. Cependant il renversa trois ennemis durant l'action, et n'était armé que d'une lance.

Héroïsme.

Le courage a son vice et sa vertu. Celui-là enfante la cruauté, les *Arabes* y sont peu sujets ; celle-ci ennoblit ce que les combats ont de révoltant pour la nature ; elle est le principe des belles actions, et peut monter jusqu'à l'héroïsme les ressorts d'une ame belliqueuse et noble : c'est le privilége des *Bédouins*.

Êtes-vous attaqué dans le Désert? s'il passe près de là un *Bédouin* étranger à la troupe qui vous dépouille, ou que vous invoquiez un des assaillans même, aux mots : *Sous ta protection* [a]), manière d'implorer le secours de quelqu'un en arabe, il prend votre défense envers et contre tous, fussent son père, ses frères, ses meilleurs amis qui vous eussent assailli. Son courage enflammé ne considère ni le nombre, ni l'espèce des assaillans : on vous attaque; vos jours sont en danger; vous invoquez son bras; son bras attaquerait une armée. La certitude de succomber en vous défendant ne paralysera point son cou-

---

a) *Fy ardhak.*

rage : il va périr, mais en vous abandonnant il flétrirait sa gloire ; infortune pour infortune, la mort lui paraît toujours préférable au déshonneur. Remarquons bien cependant que ce ne sera jamais pour vous garantir du vol, mais pour sauver vos jours qu'il exposera les siens.

C'est ce mépris de la vie, appliqué à des circonstances importantes, qui constitue l'héroïsme des *Bédouins*. Peut-être que l'on compterait dans leurs annales, s'ils en conservaient, plus d'actions du dernier sublime que n'en offrent les fables de l'antiquité grecque et romaine ; exemple :

« Le bisaïeul de *Mousa abou*

Kalaf, chef des *Arabes* du *Behéré* [a]), ayant été fait prisonnier de guerre, la tribu ennemie aux mains de laquelle il tomba avait prononcé sa mort, et déjà l'on s'apprêtait à la lui donner, lorsqu'on reçut de ses sujets l'offre d'une rançon, ou d'argent, ou d'effets, ou de sang : cette dernière fut acceptée. L'on demanda trois hommes ; il s'en présente dix, tous des plus riches, des plus nobles de la tribu, et qui rachetèrent par une mort héroïque, la vie et la liberté de leur *cheik*. Ce dévoûment vaut bien celui de *Scevola* : le fanatisme républicain illustre l'un ; l'autre doit son éclat à la vertu.

---

a) *Bohhaïrat, voy. t.* 1, *p.* 14, *à la note.*

Mérite ; qualités qui le constituent dans l'opinion des Bédouins.

S'il faut avouer que les vices des *Bédouins*, quelque grands qu'on les juge, sont à peu de chose près compensés par les qualités extraordinaires de ces nomades, et que bien des peuples policés qui sont exempts de leurs défauts, sont presqu'entièrement dépourvus de leurs vertus, on conviendra également que leurs idées touchant le mal et le bien diffèrent autant des nôtres que nos mœurs ressemblent peu à leurs usages : ils regardent souvent comme vertueuse l'action que nous trouverions criminelle, et comme insignifiante ou pernicieuse telle vertu que nous admirons.

Il est donc utile de faire connaître au lecteur, sinon toutes les qualités qu'ils estiment, du moins celles qui rendent l'homme parfait à leurs yeux : les plus brillantes ne seraient souvent regardées en Europe que comme un mérite assez ordinaire ; dans le Désert elles sont le *nec plus ultra* de la vertu.

Un *Bédouin* n'est estimé qu'autant qu'il est brave. Nous avons vu jusqu'où peut aller son courage soutenu par le point d'honneur, ou lorsqu'il s'embrâse du feu de l'héroïsme. On accorde à la fortune plus de respect qu'elle n'en mérite effectivement ; néanmoins ce respect a quelque justice : les *Arabes* ne devant guère leurs biens qu'à eux-mêmes, ils ho-

norent dans les richesses, la main qui les a acquises. Mais ni l'opulence, ni la bravoure ne sont rien sans une vertu qu'aucune autre prérogative ne compense, la générosité.

Par elle un homme jouit dans sa tribu de la plus haute considération, et les *Arabes* voisins, ennemis ou amis, l'estiment, le célèbrent et le révèrent : sans générosité, ses autres vertus le rendraient peu recommandables ; mais il peut se passer de toutes les vertus lorsqu'il est généreux, c'est-à-dire libéral et hospitalier : c'est le mérite par excellence, celui dont la gloire durable s'étend le plus loin au-delà du tombeau. « Un tel est mort, » rarement vous vantera-t-on sa bonté ou la douceur de son

caractère ; s'il a été brave, si quelque grande action a signalé sa vie ou sa mort, on le loûra sans hyperbole ; s'il a été généreux, vous l'entendrez porter aux nues. Dans les chefs vicieux, la générosité efface aux regards du peuple, tous les torts d'un gouvernement injuste et dur.

L'habileté dans l'exercice du brigandage est encore un grand mérite, mais seulement chez les *Bédouins* errans. En effet, il faut au moins de l'adresse pour ne point s'attaquer à son maître ; une certaine tactique pour surprendre une caravane, l'envelopper, souvent la vaincre sans combattre ; de l'agilité pour dévaliser un village, pour fuir avec sa proie avant que le vol ne soit découvert : les mé-

rites les plus lucratifs ne sont jamais les moins estimés, en quelque lieu que ce soit.

Tous les *Arabes* font grand cas de deux talens qui leur sont d'une indispensable nécessité, le premier est l'art de traiter avec les chefs des tribus, avec les commandans turcs ou autres des places voisines, et avec les généraux des troupes ennemies : il ne faut point de diplomatie pour cela, mais beaucoup d'adresse, de présence d'esprit, d'éloquence même ; l'autre est la connaissance du Désert. Sans boussole sur cette mer de sable, il est des *Bédouins* qui s'y dirigent par l'inspection des étoiles, comme un citadin marche au milieu de sa ville.

Les autres prérogatives en honneur

dans le Désert sont moins importantes; elles établissent entre l'*Arabe* qui les possède et celui que distinguent les précédentes, la différence que nous admettons de l'homme de mérite au grand homme; les voici: l'art de narrer avec grace; l'arithmétique, ou, pour mieux m'énoncer, la science de compter au-delà de cent; la mémoire; enfin le don d'improviser des vers, mérite qui chez eux est commun aux femmes.

Il est en outre une vertu particulière aux *Bédouins*, et le principe, peut-être, de leurs plus belles qualités; mais ils n'en tiennent aucun compte parce qu'elle est commune à tous: sa généralité en a fait une habitude nationale.

Sobriété.

Cette vertu est la sobriété. Les *Bédouins*, accoutumés dès l'enfance à des alimens sains, mais peu recherchés et rares, ne souffrent, par la suite, ni de la nature ni de la privation accidentelle de leur nourriture. Beaucoup d'entre eux ne mangent qu'une fois en vingt-quatre heures; et, généralement parlant, quatre *Arabes* vivraient à l'aise tout un jour de la consommation quotidienne d'un étranger : quatre ou cinq fortes bouchées les rassasient. Nous aurions, je crois, moins de peine à nous accoutumer à leurs alimens qu'à leur faire trouver notre cuisine supportable : ils l'abhorrent et s'en portent mieux.

Il n'y a donc que la médecine qui perde à ce régime ; mais les *Arabes* qui ont peu de maladies, n'ont jamais connu les médecins ; ils se traitent eux-mêmes. Avec un sang pur et des médicamens simples, on est sur pied en moins de tems qu'il n'en faut à quatre docteurs et à leurs drogues pour achever un moribond gangrené.

Médecine.

Les *Arabes* ne se contentent point de fuir la médecine ; ils détestent les médecins : cette antipathie est aussi ancienne que leur existence. Le livre des *Hadis* [a]), histoire de *Mahomet*,

---

a) *Kitâb el-Hhadyts.* C'est un recueil d'histoires, les unes vraies, les autres bro-

renferme une anecdote non moins plaisante qu'originale à ce sujet, et que je ne puis me défendre de rapporter ici.

« Au commencement de la puissance de *Mahomet*, l'envoyé de Dieu, un prince grec, jaloux de son amitié, lui envoya des ambassadeurs chargés de présens et d'une lettre à-peu-près conçue en ces termes : « Après les saluts commandés par notre vénération pour votre personne auguste, nous vous apprenons que nous avons

---

dées, les autres mensongères et ridicules dont le prophète *Mohammed* ou *Mahomet*, comme on voudra, est le héros. Après le *Corân*, ce livre est celui que les *Musulmans* honorent du respect le plus profond. (*Note de l'éditeur.*)

jugé convenable d'envoyer en présent à votre seigneurie, trois choses d'un prix inestimable : la première est un chapelet du plus beau corail que vous puissiez voir ; la seconde, une jeune et belle Georgienne ; la troisième, un médecin extrêmement habile : que Dieu vous préserve de l'emploi de ses rares talens. »

Peu de tems après le Grec reçut cette réponse, que le Prophète illettré lui fit faire.

« Louange à Dieu qui inspire ses élus. Nous te remercions sincèrement des dispositions amicales que tu manifestes envers notre personne bénie. Ton chapelet a été accepté avec grand plaisir ; notre satisfaction de l'esclave Georgienne a été complète, et je l'ai

placée honorablement dans le *harem* [a]) ; quant au médecin, nous te le renvoyons : grâce à Dieu et à nos mœurs, toute sa science nous est inutile ; car nous ne mangeons que pour satisfaire à la faim ; nous ne buvons que pour étancher notre soif ; nous ne dormons que quand le sommeil nous accable, etc. Si vous en fesiez autant, vous autres qui habitez à ciel couvert, le pain manquerait bientôt, sans faute, à tous les professeurs de l'art le plus pernicieux. Nous te saluons [b]). »

---

a) *El-Hharym.*

b) De nos jours, les *Arabes* désignent encore par mépris, tous les citadins sous le nom d'*habitans à ciel couvert.* C'est une

Les *Bédouins* étant tous leurs médecins, ne puisent point leur science dans les livres. Ils savent par tradition, une quantité suffisante de remèdes qu'ils appliquent selon l'occasion : car je suis loin de croire avec quelques personnes, que cette application soit de leur part, comme chez les animaux, un pur effet de l'instinct. Leurs médicamens sont toujours des simples, des racines qu'ils mâchent ou dont ils boivent l'infusion. Ils ont aussi des secrets admirables, dit-on, contre certaines maladies, et ils opè-

---

absurdité à leur sens, que de mettre des barrières entre le ciel et soi, de s'emprisonner entre des murailles obscures. Des nomades doivent raisonner ainsi. (*N. de l'édit.*)

rent souvent en peu de tems des cures d'autant plus belles qu'elles étaient moins espérées. Cette prérogative appartient surtout aux femmes. Il en est certaines qui connaissent des remèdes merveilleux qu'elles appliquent *gratis* à leurs frères, mais aux étrangers moyennant une légère rétribution. Plusieurs gens de la campagne ou des villes, sur la foi de ces merveilles, vont journellement chercher la santé dans le Désert.

On conte qu'un homme violemment attaqué du mal caduc, après avoir épuisé sans succès, pendant trois ans, sa bourse et tout le talent des médecins du *Caire*, s'en alla, pour dernière ressource, trouver un vieil *Arabe* du Désert. Celui-ci attendit

la première attaque, et prenant un grand clou tandis qu'elle durait encore, le fit rougir, et l'imprima sept fois de suite sur le front du malade, d'une tempe à l'autre ; il appliqua ensuite de la fiente de chameau sur les brûlures; durant un mois il donna régulièrement au malade une certaine racine à mâcher chaque jour : cette attaque fut la dernière. On cite mille traits du même genre ; je me garderai également d'en garantir ou d'en attaquer l'authenticité : mon témoignage ne saurait ni convaincre les incrédules Européens, ni détromper la bonne foi orientale. Abstraction faite du merveilleux, je me contenterai de croire qu'un traitement simplifié, appliqué à des maladies

connues, parce qu'elles ne se compliquent jamais et sont en fort petit nombre, doit obtenir souvent d'heureux résultats : c'est ce que démontre journellement l'expérience.

Néanmoins, les recettes doivent varier à l'infini chez les *Arabes*; car n'employant que des simples, et le commerce ne leur en apportant point d'étrangères, ils n'ont à leur disposition que les plantes nées du sol qu'ils habitent, ou recueillies sur une terre voisine; il est donc impossible d'entrer sur ce chapitre dans des détails suffisamment étendus : et n'ayant point non plus sur les rares maladies qui les affligent de renseignemens assez certains, je me contenterai de dire qu'on ne rencontre

parmi eux ni aveugles, ni infirmes, et qu'ils ne connaissent point les fièvres putrides, malignes, sanguines, etc., la tierce leur est seule commune, et quelquefois ils sont atteints de fièvres quartes. *Ibn Beythar*, dont j'approuverais volontiers le systême, prétend qu'une des causes principales de la bonne santé des *Bédouins* est leur habitude de demeurer journellement et presque nus en plein air : selon lui le soleil, dont l'action pompe une sueur continuelle, prévient les maladies en ne laissant point aux humeurs le tems d'attaquer la constitution physique par des amas toujours pernicieux. Néanmoins, s'il est juste de rapporter et aux usages, et au climat, et surtout à la sobriété des

Arabes la santé habituelle dont ils jouissent; il faut convenir aussi que leur vie active contribue beaucoup à l'entretenir, et que leurs corps, endurcis de bonne heure à la fatigue et aux privations de tous genres, offrent bien moins de prise aux maladies que la constitution énervée de l'habitant des villes : l'inaction et la mollesse sont partout la source de tous les maux.

Endurcissement.

Après une longue chaîne de siècles, le *Bédouin*, fidèle aux mœurs de ses pères, semble sortir nouvellement des mains de la nature : il est brut et robuste comme les premiers hommes ont dû l'être.

Pour la vigueur et l'agilité, pour l'endurcissement et la force de complexion, l'on ne peut les comparer qu'à eux-mêmes : peu d'hommes, quelque forts qu'ils semblassent, soutiendraient avantageusement le parallèle.

Ils supportent la faim, la soif, la fatigue sans qu'elles altèrent ni leur santé, ni leur force ; et ils marchent pieds nus sur un sable de feu sans en ressentir la moindre incommodité. Ils sont à l'épreuve des intempéries de l'air, et la plupart d'entre eux reçoit les ardeurs du soleil presque à nu dans un climat où d'autres seraient brûlés à travers d'épais vêtemens.

Si les *Arabes* sont paresseux, ce n'est point à la mollesse que ce vice

doit être imputé. Les femmes mêmes partagent cet endurcissement. Comme les hommes, elles supportent les feux du sol et l'ardeur du soleil ; les plus cruelles privations ne les abattent point. Elles suivent leurs maris dans les plus longues courses, souvent à pied comme eux, et portant leurs petits enfans sur leur dos; d'autres fois elles montent des chevaux, des dromadaires, des chameaux, et les conduisent avec dextérité. Elles suivent également leurs maris à la guerre où, sans faire le coup de sabre, elle sont d'une utilité reconnue sur le champ de bataille aussi bien que dans les marches.

Les courses ordinaires abîmeraient des hommes moins durs au

mal qu'ils ne le sont; et je ne doute point qu'on ne préférât un travail journalier du matin au soir, aux fatigues de leurs excursions. Les *Bédouins* cultivateurs et pasteurs, qui font à coup sûr beaucoup plus de besogne que les *Arabes* errans, sont bien loin de prendre autant de peine: il est vrai qu'ils n'ont point non plus la même vigueur; cependant ce ne sont rien moins que des hommes énervés.

Guerre ; emploi des femmes durant les combats.

Les *Bédouins* n'ont ni tactique, ni discipline; ils sont commandés par le chef de leur tribu, auquel ils

obéissent quand bon leur semble, quoiqu'ils le respectent d'ailleurs, et n'aient jamais, comme les milices otomanes, la coupable audace de l'outrager de paroles ou de tourner leurs armes contre lui. Ils chargent avec impétuosité, sans ordre ; et ne sachant guère se battre que corps à corps, engagent tout de suite la mêlée. Leurs combats ont été quelquefois terribles, mais on ne doit les regarder habituellement que comme des escarmouches.

Un sujet de guerre entre *Bédouins* ne vaut presque jamais la peine d'en venir aux mains d'une manière plus sérieuse.

C'est souvent pour décider qui demeurera maître d'un certain lieu

dans lequel deux tribus veulent dresser leurs tentes; d'autres fois elles se battent par l'obstination de l'une à refuser toute alliance matrimoniale avec l'autre. Plusieurs en viennent aux mains par jactance, à la suite d'un entretien dans lequel quelques *Arabes* auront exalté le courage de leur caste aux dépens de la valeur d'une autre caste. Les querelles d'intérêt que le commerce, le transport des marchandises ou les droits à exiger des passans, suscitent entre tribus rivales, sont aussi des sujets fréquens de se combattre; enfin, la politique otomane réussit toujours à mettre aux prises les tribus considérables dont la bonne harmonie lui serait nuisible. Cependant, il est une cir-

constance dans laquelle la guerre des *Arabes* prend un caractère meurtrier; c'est lorsque toute une tribu mécontente de son prince recourt à l'assistance de quelqu'autre pour se soustraire à son empire, tandis que, de son côté, celui-ci met d'autres chefs dans ses intérêts. Ces guerres civiles, que l'ambition, la haîne et les rivalités alimentent, deviennent presque toujours funestes au parti vaincu.

Avant de commencer les hostilités, la tribu plaignante envoie au prince de l'autre tribu un *Haggâne* de distinction, chargé de déclarer de vive voix les griefs des siens, ou de remettre une dépêche qui les expliquent: si le prince y fait droit, les

choses en restent là ; dans le cas contraire, ce hérault déclare que la guerre est résolue. Aussitôt chaque chef parcourt sa tribu en criant à plusieurs reprises : *O* Arabes ! *guerre contre les fils d'un tel* [a]). A ces mots, tous les *Bédouins* en état de porter les armes sont à cheval, et l'on se met sur-le-champ en devoir d'attaquer ou de se défendre.

Lorsque deux ou plusieurs tribus se font la guerre, les combattans se trouvant en présence, il arrive souvent qu'on termine la querelle à l'antique, par la chance d'un combat singulier. Un homme ou deux, choisis à cet effet, s'avancent aussitôt,

---

a) *Hharb yâ 'Arab 'ala Bény Félân.*

s'attaquent en vue des deux armées immobiles : c'est un combat à mort, mais qui coûte peu de sang ; car jamais tribu vaincue par la chûte de ses champions n'a osé récuser l'arrêt de la Providence, et laver par une bataille générale l'affront qu'elle a reçu en champ clos.

Que la chose se passe ainsi, ou que l'on ait combattu en masse, il suffit ordinairement d'une victoire pour vider la querelle, et la paix est faite peu après. Le chef vaincu vient trouver le vainqueur, et du plus loin qu'il peut être entendu, s'écrie : *Je suis ton hôte, ô prince des* Arabes ! puis il s'approche ; les deux chefs s'abouchent ; on conclut le traité de paix verbalement, en présence de

nombreux témoins, et le serment : *Par l'épée et le consentement unanime*, en garantit l'exécution. L'amitié est rétablie par l'alliance du pain et du sel a).

Mais si, en général, les guerres de *Bédouins* à *Bédouins* sont peu meurtrières, s'ils se battent entre eux comme des frères qui s'attaquent et se ménagent en même tems, leur esprit martial se développe avec toute son énergie dans les luttes qu'il ont à soutenir contre les *bacha* turcs ou autres princes du voisinage. Ils ne leurs déclarent point la guerre, mais ils tombent d'abord sur les troupes, les villes ou les habitans de

---

a) Ils ne connaissent point les traités écrits.

la campagne, et il n'y a ni accommodement, ni quartier à attendre de leur part ; toute humanité, toute grandeur d'ame cèdent à l'ardeur de verser le sang ennemi : ils combattent pour la patrie, dès-lors, plus de ménagement, plus de quartier ; *Vaincre ou mourir* est leur devise.

C'est dans cette circonstance que les femmes jouent un rôle important. Partout ailleurs, ou du moins chez tous les peuples civilisés, ce sexe, pusillanime par amour ou par faiblesse naturelle, hâterait la défaite d'une armée ; là, non moins intrépide que l'autre, il est nécessaire à la conservation des guerriers ; il soutient, augmente, enflamme leur courage. Les femmes, chargées d'alimens et d'au-

tant d'eau qu'elles peuvent en porter, sont avec leur maris sur le champ de bataille, mais un peu en arrière, et hors de la mêlée; c'est de là que, témoins immobiles de l'action, elles y prennent une part considérable par les exclamations d'encouragement, d'approbation ou de reproches qu'elles poussent sans interruption : elles chantent aussi les exploits des anciens héros de la tribu; célèbrent le triomphe, ou déplorent la prochaine déroute des combattans; et le cri de *Lililili*, si connu de l'armée française en Egypte, ranime leur audace, décuple leurs forces, leur donne la victoire ou commande le trépas des vaincus. C'est d'elles que les blessés reçoivent des secours; les

mourans, des soins inutiles; et le courage heureux, les rafraîchissemens qui l'attendent.

Dans quelques tribus, en petit nombre à la vérité, les femmes combattent pêle-mêle avec les hommes, montées comme eux sur des chevaux, des chameaux ou des dromadaires, se servent des mêmes armes, et font assaut de force, de courage et d'héroïsme: on assure que de ce nombre sont les femmes des *Béni Hélal*.

Le courage des *Bédouins* n'assure point seul leurs succès; une foule de circonstances concourt à les rendre presque invincibles; telles sont leur manière de combattre, la nature des lieux qu'ils habitent, l'habitude des privations de tous genres,

Femme sur un champ de bataille.

la connaissance des eaux, l'endurcissement aux intempéries du climat. Hors du Désert, leur valeur n'est point à l'épreuve du nombre des ennemis; dans l'intérieur, plus on leur oppose de monde, plus la chance est en leur faveur pour la victoire. Ces assertions demandent quelques détails.

La guerre des *Arabes* contre les puissances voisines est toute en surprises. Ils tombent à l'improviste sur une ville, sur un corps de troupe; le dispersent et la pillent; et leur retraite est aussi prompte que leur arrivée était inattendue : ils rentrent aussitôt dans le Désert. Souvent, lorsqu'ils voient leur dessein éventé et qu'on les attend de pied ferme,

ils se retirent sans rien entreprendre, ménageant leurs forces pour une occasion meilleure; car s'ils combattent avec courage, avec acharnement même dans les occasions impérieuses, une folle ardeur de gloire ne les engage jamais dans des rixes brillantes, mais téméraires, et d'autant plus funestes à leur parti qu'elles l'affaibliraient inutilement. Ils n'attachent point de honte à la précipitation de la retraite devant un ennemi supérieur en nombre et sur ses gardes : « ce n'est point fuir, disent-ils, c'est opérer une sage retraite ».

On ne connaît jamais d'une manière bien exacte les forces que telle ou telle autre tribu du Désert a mises sur pied pour soutenir la guerre.

Les *Bédouins*, isolés comme ils le sont, ôtent toute espèce d'accès aux espions, et sans relations d'affaires ou de commerce durant les hostilités, ne présentent aucun moyen d'évaluer leurs forces avec quelque certitude. C'est donc au hasard qu'on détermine le nombre d'hommes à leur opposer, et si l'armée qu'on lève contre eux se trouve trop faible, ils l'assaillent et l'anéantissent; si elle est puissante, ils restent ensevelis dans leur solitude, ou ne la quittent que pour y rentrer précipitamment : il faut pour lors les attaquer dans leur fort, et l'entreprise est toujours funeste.

Une armée considérable ne peut subsister dans le Désert ; le manque d'eau, la difficulté du transport des

vivres, les feux d'un ciel inhospitalier la réduisent d'abord à moitié sans combattre, et le reste, épuisé de fatigue et de besoins, tombe sans résistance sous les coups des *Arabes*. C'est ce qu'on a vu dernièrement encore dans l'une des nombreuses tentatives faites contre les *Oahabis* par les *bacha* du voisinage, et ce qui ne manquera jamais d'arriver en pareille circonstance, parce qu'il faut être *Bédouin* pour triompher des privations qu'on souffre dans le Désert; pour supporter les ardeurs du soleil, les atteintes d'un sol enflammé; pour vivre, en un mot, dans des lieux où la nature se montre partout sous les livrées de la mort. Il est vrai que de petites armées, ou

pour mieux dire, des corps d'armées pourraient peut-être, en raison du peu d'individus qui les composent, transporter plus facilement avec eux les premiers besoins de la vie, et pénétrer bien plus avant dans le Désert que des armées formidables ; mais l'isolement et la faiblesse seront pour eux un nouvel obstacle : avant que d'avoir atteint les retranchemens des *Bédouins*, ceux-ci, toujours voltigeant autour de l'ennemi, le suivant, l'attirant, l'épiant et saisissant l'instant favorable de l'attaquer, les auront surpris, défaits et anéantis un à un. Ainsi le fer détruira en détail les mêmes forces que l'épuisement, la faim et la soif auraient anéanties en masse un peu plus tard.

Ailleurs les peuples combattent pour la patrie ; ici c'est la patrie qui combat pour les *Bédouins*.

Ils ne traînent jamais un bagage considérable après eux. Montés les uns sur des chevaux, et c'est la majorité, les autres sur des dromadaires, ils portent, lorsque leurs femmes ne suivent point, des vivres dans un sac de toile et de l'eau dans un sac de cuir, suspendus tous deux à leur monture. Ils n'ont point d'autres vêtemens que celui qui les couvre, et sont généralement mal armés.

Armes des Bédouins.

L'armure des *Bédouins*, comme celle de tous les peuples non po-

licés, est extrêmement irrégulière et dépend beaucoup moins de l'usage que des circonstances. Ainsi telle tribu a des armes tout-à-fait étrangères aux autres tribus, par ses relations avec les villes du voisinage, par ses échanges commerciales, par ses succès contre des caravanes. Cette diversité d'armure se remarque également entre les individus d'une même tribu : chacun fait servir à sa défense ce qu'il juge le plus propre à la conservation de ses jours. C'est ainsi que les *Turcs*, appelés de toutes parts et enrôlés à la hâte sous l'étendard du Prophète, et menés de suite à l'ennemi, se présentent encore au combat ; celui qui tient un fusil s'en sert comme il peut ; l'autre, à défaut

d'armes offensives, prend un bâton ferré, une hache, quelques ustensiles de ménage ou la fourche de son jardin.

Voici quelles sont les armes offensives et défensives plus ou moins familières aux *Bédouins :* la fronde, dont ils se servent avec tant d'adresse qu'ils manquent rarement le but auquel ils visent; l'arc, la masse, la hache, le cimeterre, le sabre, le poignard; ces grands bâtons ferrés que l'on nomme *nabboute;* la lance, ou pour mieux dire la pique, car son fer, large de six doigts environ, triangulaire et terminé en poiute, s'emmanche sur un bâton que sa longueur rend difficile à manier : cette arme meurtrière ne quitte point

la main : ils ont, pour lancer à l'ennemi, des espèces de javelots à manche de deux coudées et demie au plus, à longs fers extrêmement affilés, et qui n'ont guère que deux pouces dans leur plus grande largeur. Les cavaliers se servent surtout de ce javelot avec avantage dans la poursuite de l'ennemi ; ils le lui lancent en courant ventre à terre, et frappent presque toujours juste. Enfin l'on voit quelquefois entre les mains des *Bédouins* des pistolets et des fusils, mais à mèches, et dont le défaut de munitions les empêche souvent de faire usage : ils les chargent à l'ordinaire ; mais quand c'est le plomb seul qui leur manque, ils y substituent de la mitraille, et à dé-

faut de mitraille, un ou plusieurs cailloux. Ils portent quelquefois des cuirasses, et se servent presque tous du bouclier.

Les armes sont le principal objet du luxe des *Arabes*. Quelques-uns en ont de précieuses par le travail ou par les ornemens d'or, d'argent, de cuivre qui les enrichissent; ils en prennent un soin extraordinaire, leur portent un attachement sans bornes et s'en montrent inséparables: rien n'est plus juste; elles sont le gagne-pain de la majorité. C'est donc à la majorité seulement qu'il faut appliquer ce que j'en dis: tous les *Arabes* n'étant point adonnés exclusivement au brigandage, n'ont point un besoin égal de leurs armes,

et les tems de guerre exceptés, ne leur paient point en conséquence le même tribut d'attachement et de soins.

Néanmoins les *Arabes* cultivateurs et rouliers, si je puis désigner par cette expression ceux qui se chargent du transport des marchandises, ne marchent jamais désarmés. Plusieurs portent habituellement leur lance, et l'on n'en rencontre guère qui n'aient leur poignard au côté. Il est rare qu'ils se chargent d'un sabre lorsqu'ils vont à pied : étant à cheval, ils le suspendent presque toujours au côté gauche de la selle [a]).

---

a) Il faut ajouter que, dans tout l'Orient, le sabre se porte le tranchant en haut.

Travaux, commerce, industrie.

Les occupations des *Bédouins*, principe de l'amour plus ou moins vif qu'ils portent à leurs armes, varient selon la nature des lieux habités par eux. Les tribus ensevelies dans les sables arides du Désert, et privées par la nature de tout moyen honnête d'existence, n'ont que le brigandage pour subvenir à leurs besoins, et s'y abandonnent entièrement. D'autres, et celles-ci composent le plus grand nombre, sans attendre tout-à-fait pour vivre après la dépouille des voyageurs, fondent néanmoins leur prospérité sur la ruine d'autrui. Mais on est déjà entré, à ce sujet, dans des détails assez étendus pour ne

point y revenir ici. On a vu aussi, dans la nomenclature des tribus, à quels travaux se livrent les plus industrieuses, et je n'en parlerai non plus ici qu'en peu de mots.

Les *Arabes* établis dans un terrein fertile se livrent volontiers à l'agriculture, mais par besoin plutôt que par spéculation, en proportionnant toujours la récolte à leur consommation habituelle. Ils sont pâtres pour la plupart, et coulent une vie nonchalante en partie consacrée à la garde de nombreux troupeaux. En général le *Bédouin*, extrêmement paresseux, affecte pour le travail un mépris qu'on peut justement regarder comme le principe de tous ses vices.

Il n'y a de laborieux que les

Arabes adonnés au transport des marchandises, car ils sont presque toujours en mouvement : ils retirent un profit considérable du loyer de leurs bêtes de somme, et fournissent aussi les guides et les estafettes.

Quelques tribus font le commerce d'échange, principalement celles dont le territoire produit des objets d'une utilité connue. Le génie local des *Arabes* ne leur permet guère que de mettre à profit les dons que la terre leur offre, ou de tirer parti dans l'occasion des biens qu'ils doivent au hasard. Leurs trocs ont pour objet des armes et quelques objets de première nécessité.

Le vol, une agriculture négligée, le soin des troupeaux et le com-

merce, sont donc les seules occupations entre lesquelles se partage la vie des *Bédouins*. Je ne parle ni de la guerre, ni de la chasse; la première n'est point un métier pour eux, mais un devoir; sachant tous que leurs jours sont à la patrie, et n'attendant pour prix de leur dévoûment que la récompense des héros, une gloire immortelle [a]). La

---

a) Le lecteur voudra bien remarquer, 1° qu'on ne solde point leur courage; 2° que jamais l'ambition d'un chef avide d'usurpations ne les traîne en esclaves sur un champ de fausse gloire; 3° qu'ils ne s'entr'égorgent point pour des princes qui calculent, loin de tout péril, combien les pertes de la dernière campagne leur laissent d'hommes à sacrifier dans la pro-

seconde appartient toute aux divertissemens d'un peuple belliqueux qui cherche l'image des combats jusques au sein de ses plaisirs.

---

chaine : ceci bien entendu, l'héroïsme des *Bédouins* n'aura rien que de naturel pour les gens qui portent la patrie dans leur cœur. (*Note de l'éditeur.*)

FIN DU TOME SECOND.

LIBRARY OF CONGRESS
0 019 600 531 6